



PURPLE ALTERNATIVE

Le portrait du Journal du Palais

Repenti du bitume

Sportif de haut niveau dans une première vie, le Belfortain Pierre Quinero a dû repenser son avenir. Après avoir contribué à artificialiser les sols, avec Purple Alternative il cherche désormais à les rendre plus perméables tout en agissant pour le recyclage du plastique. *Page 16*

Prieur Sport, de Genlis à Paris avant Los Angeles

Équipementier pour les escrimeurs, depuis Genlis, Prieur Sports accompagne aussi bien des débutants que des athlètes médaillés, qu'ils pratiquent en France ou ailleurs dans le monde. *Page 2*

Auxerre : une nouvelle zone d'activité prend son envol

À proximité immédiate du tarmac auxerrois, une nouvelle zone d'activité de cinq hectares, baptisée AuxR_Aéro Parc, a été identifiée pour soutenir les filières économiques « à haute valeur ajoutée », connectées à l'international. *Page 6*

4 pages d'annonces légales

Lire les pages 9 à 12

Yonne : 12.000 km de réseau électrique sous surveillance



Le 31 juillet l'Yonne était traversé par une cellule orageuse de forte intensité. En première ligne, aux côtés des sapeurs-pompiers, les techniciens d'Enedis se sont rapidement projetés sur le théâtre des opérations. Au total, 19

incidents ont été répertoriés sur le réseau haute tension impactant 8.600 foyers peu avant huit heures le matin. Dès midi, l'électricité était rétablie dans 64 % des foyers touchés. À minuit, ce « taux de réalimentation » avoisinait même les 95 %.

Une performance dépassant les objectifs industriels du groupe qui stipulent que 90 % des clients doivent être « réalimentés » dans les 48 heures en cas d'incident climatique majeur sur le réseau. Regroupés depuis deux ans sur un site unique, à

AuxR_Parc, les 169 collaborateurs icaunais de l'électricien historique s'évertuent, sous la houlette de Gérald Freguin, à préserver les quelque 12.000 km de réseau, quelles que soient les contraintes météorologiques. *Page 4*

Une boutique de vente dans un lycée

En plus d'être, depuis une vingtaine d'années, un support d'apprentissage pour les travaux pratiques des élèves du lycée Félix Kir de Plombières-les-Dijon, d'Agro Campus Dijon et pour d'autres élèves extérieurs au groupe, l'atelier pédagogique réalise du travail à façon pour les agriculteurs et maraichers. Pour

vendre ses produits, l'atelier pédagogique a multiplié les canaux. Outre des marchés ponctuels ou la vente aux locaux connaissant l'adresse, il misait jusqu'à présent sur les comités d'entreprise, les circuits locaux, l'hôtellerie - restauration... Depuis un an, une boutique vient renforcer le site. *Page 6*

Auvergne Rhône-Alpes, terres sportives. *Page 15*

Business Industries

Un salon industriel & Des rdv d'affaires organisés **DIJON**

4^{ème} ÉDITION

20 & 21 NOVEMBRE 2024

Parc des expositions de Dijon

2 JOURS dédiés à L'INDUSTRIE

- Sous-traitance industrielle
- Équipements de production
- Fournitures industrielles
- Services à l'industrie

RÉSERVEZ VOTRE STAND

info@businessindustries-dijon.com
02 52 41 10 10



www.businessindustries-dijon.com

R 28302 - 4931 - 2€



Entrepreneurs engagés

Rejoignez-nous

pour contribuer à la réussite de nouveaux entrepreneurs sur notre territoire

06 22 02 39 95

bourgogne@reseau-entreprendre.org

Suivez-nous sur

Le coût des études universitaires



Des études universitaires toujours plus coûteuses

Selon l'Union nationale des étudiants de France (Unef), le coût de la vie étudiante est une fois de plus en hausse pour la rentrée 2024-2025. Si cette hausse est plus faible que pour la rentrée 2023-2024, 2,25 % cette année, contre 6,5 % l'année dernière, cela représente un coût supplémentaire de 482,16 € sur l'année, soit un peu plus de 40 € par mois. L'Unef souligne que le coût de la vie étudiante est 27 % plus élevé pour la rentrée de septembre qu'en 2017. Par ailleurs, le coût moyen mensuel de la vie étudiante dans les 15 plus importantes villes universitaires de l'Hexagone varie de moins de 1.100 euros (à Clermont-Ferrand, Nancy et Dijon) à plus de 1.500 euros (à Paris) l'année dernière.

La production céréalière française



La production céréalière française en fort recul

Les producteurs de blé français pourraient connaître en 2024 l'une des pires récoltes de ces 40 dernières années, d'après les dernières estimations publiées par le ministère de l'Agriculture. Deuxième plus gros producteur de blé tendre d'Europe (après la Russie), le pays devrait voir sa production céréalière reculer de 10 Mt par rapport à 2023 pour atteindre 26,3 Mt. Cela représente également un rendement inférieur de 23,9 % à la moyenne des récoltes des années 2019 à 2023. Le seigle et la triticale devraient quant à eux voir leur production reculer de plus d'un quart par rapport à l'année dernière (-27,9 % et -25,4 %, respectivement). Seuls le maïs et le riz croissent (+8,4 % et +11,4 % respectivement).

Le salaire mensuel brut moyen



Quels salaires en BFC ?

Selon l'Urssaf, sur l'ensemble des salariés du secteur privé (hors agricole), la rémunération mensuelle brute moyenne s'établit à 2.330 euros en Bourgogne Franche-Comté (2.744 € au niveau national). Elle varie selon les secteurs, entre 4.016 € pour l'industrie chimique et 1.511 € pour les arts, spectacles et activités récréatives. La rémunération mensuelle brute moyenne des moins de 30 ans est de 1.665 € (1.824 € au niveau national), et 2.592 € (3.202 € au niveau national) pour les plus de 55 ans. Par ailleurs, en équivalent temps plein, le salaire mensuel brut moyen des moins de 30 ans s'élève à 2.067 € (2.277 € au niveau national), 2.957 € pour les 30-54 ans (3.504 € au niveau national) et 3.294 € pour les 55 ans et plus (4.004 € au niveau national).

baromètre

Équipementier pour les escrimeurs, depuis Genlis, Prieur Sports accompagne aussi bien des débutants que des athlètes médaillés, qu'ils pratiquent en France ou ailleurs dans le monde.



Prieur Sport, de Genlis à Paris avant Los Angeles

« Prieur Sports est la plus vieille fabricant au monde de matériel d'escrime moderne » insiste Ludovic Lesne, directeur général de l'entreprise dont le siège est à Genlis. Fondée en 1788, la PME compte 20 salariés depuis le rachat d'un sous-traitant en juillet dernier. « La fabrication a été ramenée en Bourgogne il y a environ 40 ans tandis que l'entreprise a failli disparaître il y a une dizaine d'années, faute de repreneurs. Heureusement Didier Contrepois ne pouvait s'y résoudre et il a pris le relais depuis Genlis. » Aujourd'hui, la société est dirigée par un groupement d'associés, tous escrimeurs, comme Ludovic Lesne. Amoureux de la discipline, ils équipent les jeunes cadet et junior de la fédération fran-

çaise d'escrime mais aussi les débutants et, à titre individuel, quelques athlètes de haut niveau comme Yannick Borel, médaillé d'argent en épée aux Jeux de Paris mais aussi John Edison Rodriguez de l'équipe de Colombie ou encore plusieurs sportifs venus d'Asie. « Les athlètes prennent nos masques ou nos gants, ils choisissent les équipements qui leur conviennent le mieux. »

A LA CONQUÊTE DE L'OUEST

Pour les Jeux Paralympiques de Paris, même si Prieur ne soutient aucun sportif en particulier, la marque a également été retenue par plusieurs athlètes. « Nous commençons à remonter la pente et on reprend peu à peu nos parts de marché historiques avec une progression à deux chiffres chaque année », justifie le responsable tan-

dis que le chiffre d'affaires de Prieur Sports atteint désormais 3 M€. Sous l'impulsion des Jeux Olympiques, Ludovic Lesne prévoit une hausse de 20 à 30 % des inscriptions des licenciés avec de logiques retombées sur les équipementiers. « Ces jeux affichent un bilan positif avec des médaillés qui contribuent à créer un afflux dans les clubs. » Déjà, dans sa boutique parisienne, restée ouverte pendant les olympiades, le dirigeant a constaté la visite de différentes délégations, « friandes de la qualité du made in France. » À côté de ce magasin, Prieur se repose sur une récente filiale ouverte à Austin. « Nous équipons des jeunes qui pourraient représenter aussi bien la France que les États-Unis dans quatre ans à Los Angeles. »

Nadège Hubert

leJournalduPalais
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

COMMUNIQUEZ

EN B to B

auprès d'un lectorat ciblé
de professionnels

- Publireportage
- Encartage
- Numérique
- Visibilité parfaite
- Tarifs attractifs

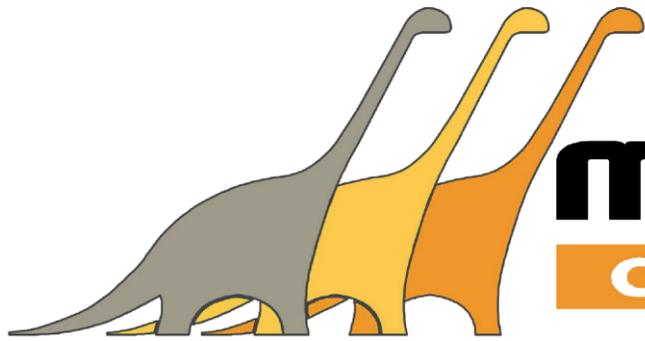


Contactez Fabrice Guilbert

au **03 80 68 23 68**

ou **06 17 64 10 57**

regiepublicitaire.jdp@legalnet.org



MASTER'S CONSTRUCTION

BUREAU D'ETUDES - CONSTRUCTEUR DE BATIMENTS D'ENTREPRISE - CLES EN MAIN



NEUF, EXTENSION, RENOVATION



www.masters-construction.fr



03 85 43 00 36

■ SUR MESURE

■ TOUS TYPES D'ACTIVITE

■ TOUS TYPES DE CONCEPTION

Zone d'Activités
12, rue du Champ Chassy
71 380 CHATENOY-EN-BRESSE

ENTREPRISES

« Chez Enedis, la notion de service public reste fortement ancrée »

Yonne. Regroupés depuis deux ans sur un site unique, à AuxR_Parc, les 169 collaborateurs icaunais de l'électricien historique s'évertuent, sous la houlette de Gérald Freguin, à préserver les quelque 12.000 km de réseau, quelles que soient les contraintes météorologiques.



Le 31 juillet dernier, dès les premières heures du jour, le département était traversé d'ouest en est par une cellule orange de forte intensité. Le nord de la Puisaye, l'Aillantais, le Jovinien, l'Auxerrois et quelques localités du Tonnerrois et de l'Avallonnais étaient particulièrement touchés par des rafales de vent atteignant, par endroits, les 100 km/h, et de fortes précipitations, jusqu'à 30 mm en moins d'une heure à Aillant-sur-Tholon par exemple. Cette situation particulièrement difficile obligera, notamment, les hommes du Syndicat départemental d'incendie et de secours (Sdis) à intervenir près d'une centaine de fois dans la journée et la commune nouvelle de Montholon à déposer, par la suite, une demande de reconnaissance de l'État de catastrophe naturelle auprès de la préfecture de l'Yonne.

En première ligne, aux côtés des sapeurs-pompiers, les techniciens d'Enedis se sont, eux aussi, rapidement projetés sur le théâtre des opérations. « Grâce à notre service météorologique interne, nous avons anticipé cet épisode difficile », précise Gérald Freguin, délégué territorial Enedis dans l'Yonne. Au total, 19 incidents ont été répertoriés sur le réseau haute tension impactant 8.600 foyers, ce 31 juillet, peu avant huit heures le matin. « Nous avons mobilisé une trentaine de collaborateurs sur le terrain, essentiellement pour des fils au sol et des supports cassés à la suite de la chute d'arbres, et trois prestataires partenaires. Nous avons aussi enregistré le renfort de collègues de Côte-d'Or qui sont principalement intervenus dans le Tonnerrois. » Dès midi, l'électricité était rétablie dans 64 % des foyers touchés. À minuit, ce « taux de réalimentation » avoisinait même les 95 %.

Une performance dépassant les objectifs industriels du groupe qui stipulent que 90 % des clients doivent être « réalimentés » dans les 48 heures en cas d'incident climatique majeur sur le réseau,



Arrivé il y a trois ans à la tête de la délégation Enedis de l'Yonne, Gérald Freguin dirige le pôle départemental, situé à Appoigny, ainsi que les deux antennes de Sens et d'Avallon. Crédit : JDP.

mais qui ne surprend pas Gérald Freguin. « Chez Enedis, même si nous sommes une société anonyme dotée d'un conseil d'administration et d'un directoire, la notion de service public reste encore très fortement ancrée chez nos collaborateurs. » L'an dernier, pour le seul département de l'Yonne, ce sont près de 10.500 appels téléphoniques que le Gestionnaire du réseau de distribution (GRD) a dû traiter pour 4.390 interventions techniques « auxquelles s'ajoutent toutes celles détectées en amont sur le réseau par nos équipes ». Un réseau public de distribution de l'électricité composé de 7.000 km

en aérien, haute tension (HTA) et basse tension (BT) confondues, de 5.000 km en souterrain, de 6.130 postes HTA/BT ou encore de plus de 218.500 points de livraison.

DES INVESTISSEMENTS NON NÉGLIGEABLES

Avec la multiplication des alertes météorologiques ces dernières années - plus d'une vingtaine d'épisodes tempétueux, rien que l'an dernier, dont la tempête Ciarán qui a frappé les côtes bretonnes et mobilisé jusqu'en Bourgogne, la Force d'intervention rapide d'électricité (Fire) - Enedis intensifie sa politique d'entretien et de

modernisation du réseau en collaboration avec le Syndicat départemental d'énergie de l'Yonne (Sdey), l'Autorité organisatrice de la distribution d'énergie (AODE). En 2023, ce sont 27 M€ qui ont été investis dans les infrastructures par l'électricien historique. « Nous avons, par ailleurs, engagé 25,1 M€ de contrats pluriannuels avec des prestataires locaux de confiance pour nous soutenir dans les travaux de maintenance et d'élagage », souligne Gérald Freguin.

Dans un territoire à caractère rural comme l'Yonne, la chute d'arbres causée par un défaut d'élagage sur le domaine privé

constitue, en effet, la moitié des coupures du réseau aérien. « Le coût d'un sinistre sur le réseau électrique peut atteindre 30.000 euros à la charge du propriétaire et pourrait ne pas être couvert par les assurances », rappelle la direction régionale d'Enedis en Bourgogne. « Dans l'Yonne, la sécurisation de la végétation aux abords des réseaux électriques est un enjeu fort pour la continuité de fourniture et la sécurité des tiers », insiste le délégué territorial. La transition énergétique passe donc aussi par la maîtrise de la biodiversité.

Stéphane Bourdier



Invitation

JEUDI 12 SEPTEMBRE 2024
À PARTIR DE 18H

Soirée des LAURÉATS

L'ÉCRIN TALANT

Rond point de l'Europe, 21240 Talant



Yonne. À proximité immédiate du tarmac auxerrois, une nouvelle zone d'activité de 5 ha, baptisée AuxR_Aéro Parc, a été identifiée pour soutenir les filières économiques « à haute valeur ajoutée », connectées à l'international.

L'aéroport Auxerre-Branches va-t-il enfin saisir les courants ascendants ?

Dans quelques jours, la communauté d'agglomération de l'Auxerrois devrait officialiser la création d'une quatrième zone d'activité économique thématique dans son champ d'action, après celle dédiée à la logistique AuxR_Parc, à la valorisation des déchets AuxR_Eco Parc et à l'hydrogène AuxR_H2 Parc. En cohérence, donc, avec sa marque de territoire AuxR_GreenLab consacrée au développement économique, à la transition environnementale et à l'innovation, cette dernière « brandée » AuxR_Aéro Parc va être implantée sur un peu plus de 5 ha dans la zone aéroportuaire d'Auxerre-Branches. Son objectif : fédérer des porteurs de projets issus des « filières à forte valeur ajoutée ayant des débouchés ou des interconnexions à l'international ». Dotée d'une sta-



En se portant acquéreur de plus de 5 ha auprès du Syndicat mixte de l'aéroport Auxerre-Branches, la Communauté de l'Auxerrois entend attirer des entreprises tournées vers l'international et participer à l'envol de la plateforme aéroportuaire. Crédit : JDP.

tion d'avitaillement et d'un poste de dédouanement, la plateforme gérée par Edeis dans le cadre de la délégation de service public (DSP) constitue, il est vrai, un atout indéniable. « Cet aéroport à portée internationale est

une chance pour notre territoire puisque cela signifie qu'un avion qui arrive du monde entier peut se poser à Auxerre sans passer par Paris. Son potentiel est énorme », rappelle Nicolas Briolland, président du syndicat mixte dans les

colonnes du nouveau magazine économique communautaire. L'installation de nouvelles entreprises pourrait à l'avenir propulser l'infrastructure vers le haut, elle, qui a enregistré 273 vols internationaux l'an dernier, en

augmentation de 25 %.

DES BLOCAGES STRUCTURELS

Malgré le travail effectué depuis quelques années par Nicolas Bregmestre, le responsable d'exploitation, pour séduire les décideurs économiques, la plateforme aéroportuaire icaunaise souffre d'un déficit chronique - pour ne pas dire infrangible - de notoriété. Surtout, avec seulement 1.200 mètres de pistes opérationnels, le délégataire se trouve restreint quant à la taille des aéronefs qu'il peut voir atterrir sur son tarmac ce qui tempère de facto toutes velléités d'expansion économique. Un programme de développement portant à 1.400 mètres la longueur des pistes pourrait néanmoins voir le jour en 2026. Reste à convaincre pêle-mêle riverains, défenseurs de l'environnement, « écologistes » (qui ne font pas forcément partie de la catégorie précédente), pouvoirs publics et élus ruraux du bien-fondé de la démarche.

Stéphane Bourdier

Côte-d'Or. L'atelier pédagogique du lycée Félix Kir de Plombières-les-Dijon assure une mission pédagogique auprès des élèves tout en disposant d'outils de production pour la commercialisation de fruits et légumes transformés. Depuis un an, une boutique vient renforcer le site.

Une boutique au lycée de Plombières-les-Dijon

En plus d'être, depuis une vingtaine d'années, un support d'apprentissage pour les travaux pratiques des élèves du lycée Félix Kir de Plombières-les-Dijon, d'Agro Campus Dijon et pour d'autres élèves extérieurs au groupe, l'atelier pédagogique réalise du travail à façon pour les agriculteurs et maraîchers. Depuis 2008, le site utilise ses équipements pour transformer les produits d'agriculteurs ou maraîchers du territoire en soupe ou encore en nectar. L'établissement d'enseignement produit également pour son propre compte grâce à une équipe de trois personnes qui profitent, en période de stage, du soutien d'élèves. « C'est comme une petite usine intégrée au lycée avec du matériel qui peut soit servir à l'apprentissage, soit à la production ou les deux

», explique Cécile Farineau, directrice de l'atelier pédagogique.

UNE BOUTIQUE AU SERVICE DES ÉLÈVES

Pour vendre ses produits, l'atelier pédagogique a multiplié les canaux. Outre des marchés ponctuels ou la vente aux locaux connaissant l'adresse, il misait jusqu'à présent sur les comités d'entreprise, les circuits locavores, l'hôtellerie - restauration comme la Maison Philippe Le Bon, étoilée à Dijon ou encore les boutiques d'autres établissements agricoles de l'Hexagone. « En septembre 2023, nous avons ouvert une boutique pour vendre nos produits tout en accompagnant nos élèves en bac pro vente de produits alimentaires et boissons. Par ailleurs, à la prochaine rentrée, nous proposerons un BTS technicien conseil en produits alimentaires et boissons. Ils y apprendront la mise en rayon ou la gestion des commandes. » Entre septembre 2023 et avril 2024, le magasin a

généralisé 7 000 euros de recettes. « C'est un bilan intéressant mais qui doit progresser. La difficulté, c'est que nous ne sommes pas en centre-ville. Il faut entrer dans le lycée pour rejoindre la boutique », souligne la directrice qui espère 10.000 € de recettes pour sa deuxième année. Ouverte uniquement le vendredi et après avoir été autorisée à entrer dans l'établissement, la boutique propose 67 références et commercialise également des terrines animales ou encore du miel en provenance d'autres établissements scolaires. Sur la période, l'atelier a réalisé 5.800 kg de produits finis pour en tirer 52.000 € de recettes totales tandis que le travail à façon rapporte environ 15.000 € par an. « Quand il y a des bénéfices, ils sont réinvestis dans l'atelier pour réparer les machines ou en acquérir de nouvelles pour améliorer les outils d'apprentissage et de production. Acheter dans notre boutique contribue à soutenir l'enseignement. »

Nadège Hubert

ZENITH DIJON CLUB ENTREPRISES
★★★★★

ENTREZ DANS LE CLUB ENTREPRISES DU ZÉNITH DE DIJON

Soirées spectacles VIP • Cocktails • Événements • Visibilité de votre entreprise dans un lieu d'exception

CONTACTEZ NOUS !
info@zenith-dijon.fr • 03 80 72 21 21
ZÉNITH DE DIJON • Parc de la Toison d'Or • Rue de Colchide • 21 000 Dijon

ZENITH DIJON
S PASS

www.zenith-dijon.fr

Europe

Législation. La directive 2024/1760 du 13 juin 2024 sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité a été publiée au Journal officiel de l'Union européenne le 5 juillet dernier.

Le Parlement européen adopte définitivement la CS3D



PHOTO ILLUSTRATION FREDERIK

Le 24 avril dernier, le Parlement européen approuvait par 374 voix pour, 235 contre et 19 abstentions la nouvelle directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité, dite « CS3D » en raison de son acronyme anglais, *Corporate Sustainability Due Diligence Directive*, convenue avec le Conseil européen, qui exige des entreprises et de leurs partenaires en amont et en aval de prévenir, de stopper ou d'atténuer leur impact négatif sur les droits humains et l'environnement, y compris aux niveaux de l'approvisionnement, de la production et de la distribution. Cela inclut l'esclavage, le travail des enfants, l'exploitation par le travail, l'érosion de la biodiversité, la pollution ou la destruction du patrimoine naturel. La directive découlant de ce texte, définitivement adopté, a été publiée au JO de l'Union européenne le 5 juillet dernier. Les États membres devront transposer la CS3D dans un délai de deux ans suivant son entrée en vigueur. Elle sera progressive (en principe entre 2027 et

2029), selon les seuils décroissants de salariés et de chiffres d'affaires suivants :

- 2027 pour les entreprises de plus de 5.000 salariés réalisant un chiffre d'affaires mondial net de plus de 1,5 Md€

« Le vote d'aujourd'hui est une étape importante pour la conduite responsable des entreprises et un pas considérable vers la fin de l'exploitation des personnes et de la planète par les entreprises cow-boys. »

Lara Wolters, rapporteure.

(ainsi que les entreprises de pays tiers dont le chiffre d'affaires dans l'Union est supérieur à 1,5 Md€) ;

- 2028 pour les entreprises de plus de 3.000 salariés réalisant un chiffre d'affaires mondial net de plus de 900 M€ (ainsi que les entreprises de pays tiers dont le chiffre d'affaires dans l'Union est supérieur à 900 M€) ;

- 2029 pour les entreprises de plus de 1.000 salariés réalisant un chiffre d'affaires net mondial de plus de 450 M€ (ainsi que les entreprises de pays tiers dont le chiffre d'affaires

dans l'Union est supérieur à 450 M€), ainsi qu'aux franchises dans l'UE réalisant un chiffre d'affaires mondial supérieur à 80 millions d'euros si au moins 22,5 millions d'euros ont été générés par des redevances. Ces entreprises devront intégrer le devoir de vigilance dans leurs politiques, réaliser les investissements nécessaires, obtenir des garanties contractuelles de la part de leurs partenaires, améliorer leur plan de gestion ou apporter leur soutien aux petites et moyennes entreprises partenaires afin de s'assurer qu'elles se conforment aux nouvelles

obligations. Les entreprises devront également adopter un plan de transition pour rendre leur modèle économique compatible avec la limite de 1,5 °C de réchauffement climatique fixée par l'Accord de Paris.

AMENDES ET INDEMNISATION DES VICTIMES

Les États membres devront fournir aux entreprises des informations détaillées en ligne sur leurs obligations en matière de devoir de vigilance via des portails pratiques

contenant les orientations de la Commission. Ils devront également créer ou désigner une autorité de surveillance chargée d'enquêter et d'imposer des sanctions aux entreprises qui ne respectent pas leurs obligations. Il s'agira notamment de dénoncer ces entreprises et de leur infliger des amendes pouvant aller jusqu'à 5 % de leur chiffre d'affaires net mondial. La Commission mettra en place un réseau européen des autorités de surveillance pour soutenir la coopération et permettre l'échange de bonnes pratiques. Les entreprises seront responsables des dommages causés par le non-respect de leurs obligations en matière de devoir de vigilance et devront indemniser intégralement leurs victimes.

À la suite du vote en plénière, la rapporteure Lara Wolters (S&D, NL) a déclaré : « Cette législation est un compromis àprement obtenu et le résultat de nombreuses années de négociations difficiles. Je suis fière de ce que nous avons accompli avec nos alliés progressistes. Au cours de la prochaine législature du Parlement, nous nous battons non seulement pour sa mise en œuvre rapide, mais aussi pour rendre l'économie européenne encore plus durable ».

Source : Parlement européen

L'Europe à domicile

LA MAISON DE L'EUROPE, UNIQUE EN BFC.

La Maison de l'Europe est un établissement public, régie autonome créée par le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, opérationnelle depuis 2018. Sa forme juridique est unique en France : il s'agit de la seule Maison de l'Europe à dimension régionale, dont l'action se déploie sur un territoire aussi vaste que la Slovaquie et aussi peuplé que la Lituanie. Pédagogie, création de ressources, ingénierie et montage de projets, fédération d'initiatives, conférences-débats, visites des institutions : la Maison de l'Europe est le portail pour toutes ces ressources. La Maison de l'Europe appartient, à travers ses deux centres d'information, au réseau officiel de la Commission européenne (Europe Direct). Elle agit donc en première ligne pour faciliter l'accès aux financements sectoriels européens et offrir un soutien dans les projets de coopération européenne des collectivités et acteurs locaux en Bourgogne-Franche-Comté. C'est notamment le cas, plus particulièrement, pour le programme Erasmus+. Ce programme, créé en 1987, a déjà bénéficié à plus de 12 millions d'Européens !

Le programme « Citoyenneté, égalité, droits & valeurs » vise à protéger et à promouvoir les droits et les valeurs consacrés par les traités de l'Union Européenne et la charte des droits fondamentaux, notamment en soutenant les organisations de la société civile actives aux niveaux local, régional, national et transnational. Il repose sur quatre piliers :

- Égalité, droits et égalité des genres : promouvoir les droits, la lutte contre la discrimination et l'égalité, y compris l'égalité des sexes, et faire progresser l'intégration des questions d'égalité des sexes et de lutte contre la discrimination ;
- Engagement et participation des citoyens : promouvoir l'engagement et la participation des citoyens à la vie démocratique de l'Union ainsi que les échanges entre les citoyens des différents États membres, et sensibiliser à l'histoire européenne commune ;
- Daphné : lutter contre la violence, y compris les violences sexistes et les violences envers les enfants ;
- Valeurs de l'Union : protéger et promouvoir les valeurs de l'Union.

Il existe d'autres dispositifs et programmes permettant de financer des projets de coopération européenne et internationale. Ainsi, la Région Bourgogne-Franche-Comté propose un règlement d'intervention « Coopération internationale », afin de soutenir la mise en œuvre de projets de coopération avec chacune de ses régions partenaires et territoires étrangers partenaires du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté. Plus spécifiquement, le Fonds citoyen franco-allemand soutient les personnes qui participent activement à la création d'une société civile européenne engagée, en œuvrant à des projets communs et intergénérationnels au-delà des frontières entre la France et l'Allemagne.

♦ Maison de l'Europe : 26D, rue de la République à Besançon et 37, bld de la Trémouille à Dijon.
bfc-europe.eu

en bref

Opinions

Financement des transports scolaires : la région laisse du temps au privé

Région Bourgogne Franche-Comté

Ces derniers mois, la région a initié un travail d'harmonisation des règles d'accès aux transports scolaires pour l'ensemble des élèves de Bourgogne Franche-Comté.

Cette évolution vise à mettre fin aux inégalités de traitement provoquées par la multitude de règlements à l'oeuvre dans les différents départements de la région, tout en maintenant la gratuité totale des transports scolaires sur le territoire, dans les secteurs où la région est compétente.

Ainsi, le nouveau règlement des transports scolaires a conduit à des

avancées notables, permettant notamment, à la rentrée, à tous les internes inscrits dans des établissements publics comme privés, de bénéficier de la gratuité des transports sur les lignes existantes du réseau régional.

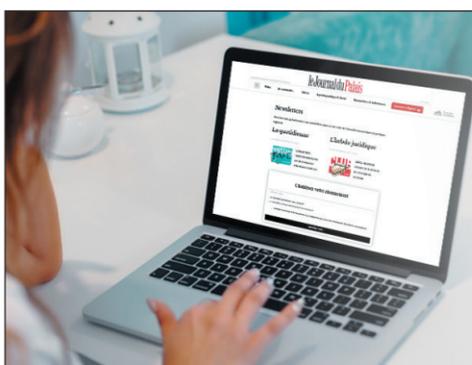
Concernant l'enseignement privé, des discussions visant à harmoniser la contribution des organismes de gestion de l'enseignement catholique au financement du transport scolaire, ont été entamées pendant la période estivale. Des points de difficulté subsistant dans certains départements, la présidente de

région, Marie-Guite Dufay, prend la décision de maintenir les services et les conditions d'accès à ceux-ci pour l'année scolaire 2024-2025, afin de laisser le temps aux négociations avec les établissements d'enseignement catholique de se dérouler dans les meilleures conditions.

Tous les élèves, y compris ceux nouvellement inscrits au transport pour la rentrée 2024-2025, pourront donc être transportés gratuitement sur les réseaux de transport Mobigo existants : circuits scolaires, lignes régulières ou train.

Le regard de Faro

PROMESSE DE RENTRÉE : UN PROF DEVANT CHAQUE ÉLÈVE



NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité économique et juridique régionale



www.journal-du-palais.fr

Le billet

PAR FRÉDÉRIC CHEVALIER

La fin des salades ?



Chez Bonduelle, la salade en sachet n'est plus recette sur notre territoire, l'entreprise agroalimentaire a donc décidé d'arrêter d'en commercialiser et d'en produire,

laissant cette activité à la concurrence. « Depuis une dizaine d'années, le groupe Bonduelle fait face à une baisse structurelle de la consommation de salade en France et en Allemagne aggravée par le contexte inflationniste », affirme l'entreprise. Pour la France, cela représente une chute de 15 % de chiffre d'affaires en sept ans a précisé l'entreprise à nos confrères de 20 Minutes. Au-delà du porte-monnaie, la raison de ce désintérêt des français pour le végétal est peut-être à chercher dans la crise gouvernementale actuelle et dans la proportion immarcescible qu'ont justement les politiques à leur servir des salades jusqu'à l'overdose. Dans cet art, le Président est sans doute celui qui a le plus la main verte, si l'on en croit un récent sondage Elabe indiquant que 63 % (+3 points depuis le 24 juillet) de nos concitoyens estiment qu'Emmanuel Macron est le principal responsable de la situation. Une situation qui vire au pourrissement, mais pour laquelle le chef de l'État, en bon écologiste, a déjà prévu la phase de recyclage aux dires de Marine Tondelier, secrétaire nationale des Écologistes, qui juge qu'« Emmanuel Macron n'est plus un politique c'est un maître composteur ».

Le pire, c'est que ce gavage forcé de verts boniments ne permettra pas de mieux digérer la revêche élaboration du budget 2025, annoncée comme une future bombe financière, politique, juridique et sociale. Et si les additions que les soustractions risquent d'être salées espérons toutefois que tout cela ne vire pas à la salade grecque !

Le coin bouquins

ANTI-MANUEL D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE.

Nous vivons un tournant majeur de notre civilisation : la révolution de l'intelligence artificielle ! Quel privilège... mais aussi quelle responsabilité. Deep fakes, fin du travail, déséquilibres géopolitiques, discrimination algorithmique, limitation des libertés individuelles... L'IA impacte

déjà nos vies dans de nombreux domaines. Mais trop rares sont les penseurs, dirigeants et responsables politiques qui acceptent de soulever le capot, de comprendre vraiment l'algorithme pour mieux le maîtriser. Il est pourtant urgent de fixer les règles du jeu. Cet anti-manuel propose une nouvelle approche pour enseigner les enjeux de l'intelligence artificielle. Grâce à de nombreux exemples concrets et des anecdotes passionnantes, les auteurs s'adressent avec pédagogie aux étudiants, aux professionnels, aux décideurs politiques, mais aussi à tous les citoyens désireux de participer activement à ce grand débat de société.

♦ Éditions Eyrolles, 192 pages, 22 euros.

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.journal-du-palais.fr du Journal du Palais est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Côte-d'Or et de l'Yonne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site www.journal-du-palais.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Adjudications



VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le vendredi 18 octobre 2024 à 15h
à la salle des fêtes de PASQUES (21), 1 rue Haute.

Tous les biens mis en vente sont situés sur la
Commune de PASQUES (21)

Article 6 : Une parcelle de terrain en zone urbaine, lieudit «LE VILLAGE»
cadastrée section AH 6 (9a 83ca)

Nouvelle mise à prix : 37.500 €uros

Article 8 : Une maison d'habitation à rénover située 14 rue Basse
cadastrée section AH 10, 11, 12 (bnd), 13 et 14 (indivision)

Nouvelle mise à prix : 40.500 €uros

Pour consulter le cahier des charges des conditions de vente, s'adresser à Maître Sébastien MIGNEREY, Notaire à DIJON (21), 43 rue Devosge - sebastien.mignerey@notaires.fr - L2404093

Procédures adaptées



MAIRIE DE GENLIS

M. Martial MATHIRON, Maire - 18 avenue du Général De Gaulle - 21110 GENLIS
Tél. : 03.80.47.98.98 - mël : marches.publics@mairie-genlis.fr - web : <https://www.genlis.fr/> - SIRET 21210292500014

Groupement de commandes : Non
L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.
Durée : 48 mois
Accord-cadre avec un seul opérateur.
Objet : Accord-cadre pour la rénovation et l'extension du dispositif de vidéoprotection urbaine et la maintenance du dispositif existant.
Référence acheteur : MAPA_24-08
Type de marché : Services
PROCÉDURE : Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat : Accord-Cadre
Lieu d'exécution : 21110 GENLIS
Durée : 48 mois.
Description : La présente consultation a pour but de sélectionner l'opérateur économique qui se verra confier tout ou partie de l'accord-cadre pour la rénovation et l'extension et la maintenance du dispositif de vidéo protection de la Ville de Genlis.
Classification CPV :
Principale : 50300000 - Services de réparation, d'entretien et services connexes relatifs aux ordinateurs personnels, au matériel de bureau, au matériel de télécommunications et au matériel audiovisuel
Complémentaires : 35120000 - Systèmes et appareils de surveillance et de sécurité
45222300 - Travaux de génie pour installations de sécurité
45311000 - Travaux de câblage et d'installations électriques
Forme de la procédure : Prestation divisée en lots : Non
Les variantes sont exigées : Non
Identification des catégories d'acheteurs intervenant : Collectivité Territoriale
CONDITIONS DE PARTICIPATION
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Cf Règlement de Consultation
Capacité économique et financière : Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Cf Règlement de Consultation
Référence professionnelle et capacité technique : Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Cf Règlement de Consultation
Marché réservé : Non.
La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.
RÉDUCTION DU NOMBRE DE CANDIDATS : Non.
La CONSULTATION COMPORTE DES TRANCHES : Non.
POSSIBILITÉ D'ATTRIBUTION SANS NÉGOCIATION : Oui.
VISITE OBLIGATOIRE : Oui.
Elle se déroulera uniquement entre le Lundi 09/09/2024 à 8h00 et le Vendredi 13/09/2024 à 17h00.
Prendre rendez-vous auprès de M. ROMANO - mail : dst@mairie-genlis.fr
CRITÈRES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIFS : Commande Publique - Tél. : 03.80.47.98.98.
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui.
PRÉSENTATION DES OFFRES PAR CATALOGUE ÉLECTRONIQUE : Autorisée.
REMISE DES OFFRES : 25/09/24 à 17h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 28/08/24.
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info/> L2404162

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Administrations, Avocats, Chefs d'Entreprises,
Officiers Ministériels, Mairies, Tribunaux...

Nos services sont à votre disposition pour
traiter au mieux vos publications.

Envoyez vos annonces d'insertions judiciaires et légales
par mail :

annoncelegale.jdp@legalnet.org

ANNONCES LÉGALES

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Journal hebdomadaire régional
LE JOURNAL DU PALAIS

SAS au capital de 235.000 € - R.C.S. 015 750 243 Dijon
Société du groupe ForumEco

Siège social : 2 B avenue de Marbotte - 21000 DIJON
Tél. : 03.80.68.25.55 - Fax : 03.80.68.25.56
Site internet : www.journal-du-palais.fr

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h30

Principal associé : Générale de Participations

Représentant légal et directeur de la publication : Benjamin BUSSON

Directeur : Jacques STAKLIN

Rédactrice en chef : Emmanuelle DE JESUS

Rédaction : Frédéric CHEVALIER - Militine GUINET - Killian ROBLLOT

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 €
Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n
1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 2742-6084 - N° CPPAP : 1128 I 83851

Encartage Arthur Loyd 3.000 exemplaires

Service annonces légales : annoncelegale.jdp@legalnet.org

Rédaction : redaction.jdp@legalnet.org

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Procédures adaptées



VILLE DE GENLIS

MAIRIE DE GENLIS

M. Martial MATHIRON, Maire - 18 avenue du Général De Gaulle - 21110 GENLIS
Tél. : 03.80.47.98.98 - m-él : marches.publics@mairie-genlis.fr - web : https://www.genlis.fr/
SIRET 21210292500014

Groupement de commandes : Non
L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.
DURÉE : 36 mois.
Accord-cadre avec un seul opérateur.
OBJET : Marché de Prestations de Nettoyage et Entretien des Bâtiments Communaux de la ville de GENLIS.
Référence acheteur : MAPA_24-05.
TYPE DE MARCHÉ : Services.
PROCÉDURE : Procédure adaptée ouverte.
TECHNIQUE D'ACHAT : Accord-Cadre.
LIEU D'EXÉCUTION : 21110 GENLIS.
DURÉE : 36 mois.
DESCRIPTION : Ce marché concerne :
- Le nettoyage et l'entretien des locaux municipaux ;
- Ainsi que le nettoyage de la vitrerie de l'ensemble des vitres intérieures et extérieures sur les deux faces des fenêtres, portes, châssis, cloison ou sas des bâtiments communaux, propriétés de la Commune de GENLIS, ainsi que les globes des luminaires de l'Ecole La Chênaie.
Classification CPV :
Principale : 90911000 - Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres.
FORME DE LA PROCÉDURE : Prestation divisée en lots : Oui.
Les variantes sont exigées : Non.
Identification des catégories d'acheteurs intervenant :
Collectivité Territoriale
Lot N° 1 - Nettoyage et entretien des locaux municipaux - CPV 90911200.
Nettoyage et l'entretien des locaux municipaux énumérés dans le CCTP.
Lieu d'exécution : 21110 GENLIS.
Lot N° 2 - Nettoyage de la vitrerie - CPV 90911300.
Nettoyage de la vitrerie de l'ensemble des bâtiments communaux, propriétés de la Commune de GENLIS, et énumérés dans le CCTP, ainsi que les globes des luminaires de l'Ecole La Chênaie.
Lieu d'exécution : 21110 GENLIS.
CONDITIONS DE PARTICIPATION
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Cf Règlement de consultation.
Capacité économique et financière : Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Cf Règlement de consultation.
Référence professionnelle et capacité technique : Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Cf Règlement de consultation.
Marché réservé : Non.
La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.
Réduction du nombre de candidats : Non.
La consultation comporte des tranches : Non.
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui.
Visite obligatoire : Oui.
Mercredi 11 septembre 2024 à 9h00 à la Mairie de GENLIS. Une seconde visite sera organisée Mardi 17 Septembre 2024 à 9h00 à la Mairie de GENLIS.
Prise de rendez-vous auprès du Pôle Culture : culture@mairie-genlis.fr
CRITÈRES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIFS : Commande Publique - Tél. : 03.80.47.98.98.
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui.
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite.
REMISE DES OFFRES : 02/10/24 à 12h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 29/08/24.
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur https://www.marches-publics.info/
L2404176

Côte-d'Or

VENTE CESSIION

ATTRIBUTION D'APPORTS

LEGATIS

PASSTIME

Insertion - Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Maël VIARD, Notaire à DIJON, le 23/08/2024, enregistré au SPFE de DIJON le 28/08/2024, Dossier 2024 00039005 ref. 2104P01 2024 N 02184, la société dénommée PEARL ENTREPRISE, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 3.000,00 €, dont le siège est à PERRIGNY LES DIJON (21160), 11 place Saint-Eloi, identifiée au SIREN sous le numéro 804 447 506 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON, a cédé à la société dénommée AD DEVELOPPEMENT 2024, société à responsabilité limitée au capital de 1.000 €, dont le siège est à MARLIENS (21110), 6 impasse du Château, identifiée au SIREN sous le numéro 931 556 070 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON, un fonds de commerce de vente de guides et cartes clubs inscrit auprès du greffe du tribunal de commerce de DIJON à PERRIGNY LES DIJON (21), 11 place Saint-Eloi, lui appartenant, connu sous le nom commercial PASSTIME.
Moyennant le prix principal hors marchandises de 200.000 €, le fonds contenant uniquement des éléments incorporels.
Entrée en jouissance le 23 août 2024.
Oppositions : Chez Maître Maël VIARD, Notaire à DIJON (21000), 23 rue Buffon, dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.
Pour unique insertion, Le Notaire.
L2404180

CONSTITUTION

DE SOCIETE

CASSAGNE

Avis est donné de la constitution d'une société par actions simplifiée, par acte sous seing privé en date du 22 juillet 2024, ayant les caractéristiques suivantes : OBJET : Le commerce de détails des arts de la table, décoration, linge de maison, meubles, canapés, fauteuils, literie, tapis, luminaires.
DÉNOMINATION SOCIALE : CASSAGNE. SIEGE SOCIAL : 2 rue de l'Aqueduc - 21121 AHUY. DURÉE : 99 ans. CAPITAL SOCIAL : 5.000 € (apports en numéraire). ACTIONS : Toute cession d'actions est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
PRÉSIDENCE : Madame Mariam DOUMBIA, demeurant 11 ter Bd Voltaire - 21000 DIJON. IMMATICULATION : R.C.S. DIJON.
Pour avis.
L2404078

CONSTITUTION

DE SOCIETE

CAJJ

Par acte ssp du 20/07/2024, il a été constitué la société suivante : Forme : S.C.I. Dénomination : CAJJ. Siège : 17 rue des Ecoles 21910 NOIRON SOUS GEVREY. Objet : l'acquisition de tous immeubles, et notamment celui situé à 46 Rue d'Auxonne, 21000 DIJON, ainsi que l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement ; l'obtention de tous emprunts, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des aménagements ou réfections à faire dans lesdits immeubles ; l'achat, vente gestion et administration de valeurs toutes mobilières et de droits sociaux ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutiles. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital : 1 000€ par apports en numéraire. Gérants : Catherine et Julien BARATIN (demeurant ensemble au 17 rue des Ecoles 21910 NOIRON SOUS GEVREY). Transmission de parts : agrément dans tous les cas à la majorité des 2/3 du capital. Immat. au RCS de DIJON. Pour avis.
L2404151

CONSTITUTION

DE SOCIETE

PREMICES IMMO

Avis est donné de la constitution au R.C.S. DIJON de la société PREMICES IMMO, SCI au capital de 1.000 €, durée : 99 ans, siège social : 43 rue Elsa Triolet - 21000 DIJON, objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous biens mobiliers ou immobiliers, de tous droits ou valeurs y relatifs ; La vente de tous biens mobiliers ou immobiliers, de tous droits ou valeurs y relatifs ; La détention, la gestion de titres et de toutes valeurs mobilières ; L'octroi de toute garantie immobilière portant sur tout ou partie du patrimoine social, afin de garantir notamment tout prêt bancaire, y compris au profit d'autres propriétaires. Les gérants sont Monsieur Charles COLAS-TISSERAND et Madame Sandra TUSCHER, demeurant tous deux 9 rue de l'Orme - 21490 VARIOIS ET CHAIGNOT. Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément requis dans tous les cas. Agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.
Pour avis : La gérance.
L2404089

CONSTITUTION

DE SOCIETE

SP2K

Aux termes d'un ASSP en date du 06/08/2024, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes : DÉNOMINATION SOCIALE : SP2K. OBJET SOCIAL : Exploitation de tous fonds de commerce de restauration, pizzeria sur place et à emporter. Vente de pizzas via des machines automatiques et distributeurs. Achat et vente de vins tranquilles, pétillants et spiritueux.
SIEGE SOCIAL : 125 route de Dijon - 21200 BEAUNE.
CAPITAL : 2.000 €.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de DIJON.
GÉRANCE : M. PERREAU Arthur, 41 A Chemin des Tuvilains - 21200 BEAUNE.
Pour avis.
L2404160

CONSTITUTION

DE SOCIETE

MODIFICATION DE STATUTS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 26/08/24, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : SASU.
DÉNOMINATION : MONDIAL PODO SERVICES.
SIÈGE : 8F rue Jeanne Barret - 21000 DIJON.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.
CAPITAL : 1.000 €.
OBJET : Le développement de la marque MONDIAL PODO sur l'ensemble du territoire national et à l'étranger dans les domaines stratégique, administratif, commercial, financier, du marketing et autres, à toutes sociétés et filiales auxquelles la société apportera son concours, en particulier en qualité de conseil et de prestataire. L'acquisition et la cession ou transfert, de quelque manière que ce soit, la détention et la gestion de participations, notamment de tous titres et valeurs mobilières quelconques, nominatifs ou au porteur, cotés ou non cotés, de toutes actions, obligations, droits sociaux et parts d'intérêts dans toutes sociétés ou entreprises constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres.
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre. Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
PRÉSIDENT : Damien LAMARE, 11 bis avenue du Maréchal Juin - 89000 AUXERRE.
La société sera immatriculée au R.C.S. de DIJON.
Pour avis : Le président.
L2404091

CONSTITUTION

DE SOCIETE

SCI PAQUET

PERRIGNY SUR L'OGNON (21270)
52 route de Pontallier

Constitution de société

Suivant acte reçu par Maître François PENY, Notaire à DIJON, le 8 août 2024, il a été constitué la société civile immobilière dénommée «PAQUET» ayant les caractéristiques suivantes :
SIÈGE SOCIAL : PERRIGNY SUR L'OGNON (21270), 52 route de Pontallier.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.
OBJET SOCIAL : La propriété et la gestion, de tous immeubles ou droits mobiliers et la prise de participation dans toute société immobilière.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de DIJON.
CESSIONS DE PARTS : Libres entre associés et à l'égard de leurs descendants et conjoints, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément des associés.
GÉRANCE : Monsieur Anthony PAQUET, demeurant à MAGNY SAINT MEDARD (21310), 1 bis route de Beire le Chatel.
Pour avis : Le Notaire.
L2404150

CONSTITUTION

DE SOCIETE

ALEXANDRE MOINE

Par décision du 08/07/2024, les associés de la SARL ALEXANDRE MOINE, au capital de 40.000 €, ayant son siège 14 Lotissement de la Platière - 21170 TROUHANS, immat. R.C.S. DIJON 839 413 564, ont transféré le siège au 2 place de l'Eglise - 21380 MESSIGNY ET VANTOUX et modifié ainsi les statuts. Anc. Ment : TROUHANS (21170), 14 Lotissement de la Platière. Nouv. Ment : 2 place de l'Eglise - 21380 MESSIGNY ET VANTOUX.
L2403892



MONDIAL PODO SERVICES

SAS au capital de 1.000 €uros
Siège social :
8F rue Jeanne Barret - 21000 DIJON

Avis de constitution

MONDIAL PODO SERVICES

SAS au capital de 1.000 €uros
Siège social :
8F rue Jeanne Barret - 21000 DIJON

Avis de constitution

MONDIAL PODO SERVICES

SAS au capital de 1.000 €uros
Siège social :
8F rue Jeanne Barret - 21000 DIJON

Avis de constitution

MONDIAL PODO SERVICES

SAS au capital de 1.000 €uros
Siège social :
8F rue Jeanne Barret - 21000 DIJON

Avis de constitution

MONDIAL PODO SERVICES

SAS au capital de 1.000 €uros
Siège social :
8F rue Jeanne Barret - 21000 DIJON

Avis de constitution

MONDIAL PODO SERVICES

SAS au capital de 1.000 €uros
Siège social :
8F rue Jeanne Barret - 21000 DIJON

Avis de constitution

MONDIAL PODO SERVICES

SAS au capital de 1.000 €uros
Siège social :
8F rue Jeanne Barret - 21000 DIJON

Avis de constitution

MONDIAL PODO SERVICES

SAS au capital de 1.000 €uros
Siège social :
8F rue Jeanne Barret - 21000 DIJON

Avis de constitution

MONDIAL PODO SERVICES

SAS au capital de 1.000 €uros
Siège social :
8F rue Jeanne Barret - 21000 DIJON

Avis de constitution

MONDIAL PODO SERVICES

SAS au capital de 1.000 €uros
Siège social :
8F rue Jeanne Barret - 21000 DIJON

Avis de constitution

MONDIAL PODO SERVICES

SAS au capital de 1.000 €uros
Siège social :
8F rue Jeanne Barret - 21000 DIJON

Avis de constitution



SCP François PENY, François GUILLERMET, Stéphanie CHAPUIS et Luc DASNOY
Notaires associés
2 rue Bossack - 21000 DIJON

SCI PAQUET

PERRIGNY SUR L'OGNON (21270)
52 route de Pontallier

Constitution de société

SCI PAQUET

PERRIGNY SUR L'OGNON (21270)
52 route de Pontallier

Constitution de société

SCI PAQUET

PERRIGNY SUR L'OGNON (21270)
52 route de Pontallier

Constitution de société

SCI PAQUET

PERRIGNY SUR L'OGNON (21270)
52 route de Pontallier

Constitution de société

SCI PAQUET

PERRIGNY SUR L'OGNON (21270)
52 route de Pontallier

Constitution de société

SCI PAQUET

PERRIGNY SUR L'OGNON (21270)
52 route de Pontallier

Constitution de société

SCI PAQUET

PERRIGNY SUR L'OGNON (21270)
52 route de Pontallier

Constitution de société

SCI PAQUET

PERRIGNY SUR L'OGNON (21270)
52 route de Pontallier

Constitution de société

SCI PAQUET

PERRIGNY SUR L'OGNON (21270)
52 route de Pontallier

Constitution de société

SCI PAQUET

PERRIGNY SUR L'OGNON (21270)
52 route de Pontallier

Constitution de société

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Confiez-nous vos annonces légales !



SUIVI PERSONNALISÉ PAR NOTRE ÉQUIPE

ATTESTATION DE PARUTION ET FACTURE IMMÉDIATES

PUBLICATION DANS TOUS LES DÉPARTEMENTS DE FRANCE

DEVIS RAPIDE

RELECTURE SYSTEMATIQUE

SECURITE JURIDIQUE OPTIMUM

Envoyez vos annonces par mail à : annoncelegale.jdp@legalnet.org
Renseignements au 03 80 68 25 55

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

PARADIS

Forme : SAS
Capital social : 10.000 Euros
Siège social :
1 Rue Musette - 21000 DIJON
900 131 061 RCS de Dijon

président

Aux termes de l'AGO en date du 5 août 2024, à compter du 5 août 2024, les associés ont décidé de nommer en qualité de président GROUPE INNOCENZI SARL, sise 3 Place Dupuis, 21000 DIJON, immatriculé au greffe Dijon sous le numéro 930180807, en remplacement de GROUPE ET SARL.
Mention sera portée au RCS de DIJON.
L2404084

GROUPE JVB

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.244.400 Euros
Siège social : 29 rue de la Liberté
21110 FAUVERNEY
509 657 698 R.C.S. Dijon

Changement de gérance

Aux termes d'une délibération en date du 27/08/2024, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur René VERNIZEAU de démissionner de ses fonctions de cogérant et a nommé en qualité de nouveau cogérant Monsieur Alexandre BONNEFOY, demeurant 7 rue du Moulin - 21110 FAUVERNEY.
L2404104

MIAM 21

Forme : SAS
Capital social : 90.000 Euros
Siège social :
3 place Dupuis - 21000 DIJON
880 961 206 R.C.S. de Dijon

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 5 août 2024, à compter du 5 août 2024, les associés ont décidé de nommer en qualité de président GROUPE INNOCENZI SARL, sise 3 place Dupuis - 21000 DIJON, immatriculé au greffe DIJON sous le numéro 930 180 807, en remplacement de GROUPE ET SARL.
Mention sera portée au R.C.S. de DIJON.
L2404105

SCI LA BOULOUZE

SCI LA BOULOUZE, société civile immobilière au capital de 2.000 €, siège social : 29 rue de la Liberté - 21110 FAUVERNEY, immatriculée sous le n° 524 511 896 R.C.S. DIJON. AGE du 27/08/2024 : La collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur René VERNIZEAU de démissionner de ses fonctions de cogérant et a nommé en qualité de nouveau cogérant Monsieur Alexandre BONNEFOY, demeurant 7 rue du Moulin - 21110 FAUVERNEY.
L2404110

FIDAL
AVOCATS

Marbotte Plaza - 2 B avenue Marbotte
21000 DIJON

BVS INFRA

B.V.S. INFRA, SAS unipersonnelle au capital de 100 €, siège social : 4 Allée du Four Banal - 21121 HAUTEVILLE-LES-DIJON, 930 937 347 RCS DIJON.
En date du 26/08/2024, l'associé unique de la société B.V.S. INFRA, a approuvé le projet d'apport partiel d'actif placé sous le régime juridique des scissions, signé le 16/07/2024, prévoyant l'apport par la société B.V.S. SAS au capital de 100 000 €, dont le siège social est fixé 4 Allée du Four Banal, 21121 HAUTEVILLE-LES-DIJON, immatriculée n° 382 843 191 RCS DIJON, de sa branche complète et autonome d'activités d'études techniques et diagnostics, travaux et maintenance, peinture et traitements spécifiques d'infrastructures réseaux (pylônes, ponts, conduites forcées et autres structures similaires). La date de réalisation de cet apport partiel d'actif est fixé au 31/08/2024. Le capital de 100 € a été augmenté de 10 000 € en rémunération de cet apport, et ainsi porté de 100 € à 110 €. L'article 6 des statuts a été modifié corrélativement.
L2404142

BR PAYSAGE

Forme : SARL
Capital social : 5.000 Euros
Siège social :
16 rue 16 A rue des Alisiers,
21380 MESSIGNY ET VANTOUX.
853 237 972 R.C.S. de Dijon

Transfert de siège social

Aux termes d'une décision en date du 27 août 2024, le gérant a décidé, à compter du 27 août 2024, de transférer le siège social à 9 route de Darois - 21121 ETAULES.
Mention sera portée au R.C.S. de DIJON.
L2404143

FIDAL
AVOCATS

Marbotte Plaza - 2 B avenue Marbotte
21000 DIJON

BVS AURA

B.V.S. AUVERGNE-RHONE-ALPES SAS unipersonnelle au capital de 100 euros
Siège social : 4 Allée du Four Banal, 21121 HAUTEVILLE-LES-DIJON
930 939 665 RCS DIJON
En date du 26/08/2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de HAUTEVILLE-LES-DIJON (21121) 4 Allée du Four Banal à VAULX-MILIEU (38090), 679 Rue Le Chatelier, avec effet au 01/09/2024.
La société sera désormais immatriculée au RCS de VIENNE.
L2404145

FIDAL
AVOCATS

Marbotte Plaza - 2 B avenue Marbotte
21000 DIJON

BVS IDF

B.V.S. ILE-DE-FRANCE SAS unipersonnelle au capital de 100 euros
Siège social : 4 Allée du Four Banal, 21121 HAUTEVILLE-LES-DIJON
930 938 436 RCS DIJON
En date du 26/08/2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de HAUTEVILLE-LES-DIJON (21121) 4 Allée du Four Banal à SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE (78470), 102 Route de Limours, Bâtiment A6, avec effet au 01/09/2024. La société sera désormais immatriculée au RCS de VERSAILLES.
L2404147

SA D'HLM
HABELLIS

Société anonyme
au capital de 63.275.621,48 Euros
Siège social :
28 boulevard Georges Clemenceau
21000 DIJON
R.C.S. Dijon 015 450 638

L'assemblée générale mixte du 05 juin 2024 a pris acte de la fin du mandat d'administrateur de Madame Anne LECLERCQ-DUBUET et de Monsieur Daniel CORMIER.
L'assemblée générale mixte du 05 juin 2024 a nommé Madame Veronika BAEKE en qualité d'administrateur et ce pour une durée de 3 ans soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2027 statuant sur les comptes de l'exercice 2026 et Monsieur Cyrille GUITON en qualité d'administrateur et ce pour une durée de 3 ans soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2027 statuant sur les comptes de l'exercice 2026.
Pour avis.
L2404158

La Millère

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
2 rue du Centre - 21320 CRÉANCEY
952 613 305 R.C.S. Dijon

Aux termes des décisions de l'associé unique du 28/06/2024 le capital social a été augmenté de 200.100 € par voie d'apport en nature. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence :
ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à la somme de 1.000 €.
NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à la somme de 201.100 €.
Pour avis : Le président.
L2404159

FUSION

CABINET
PATRIMOINE
ET GESTION

Société par actions simplifiée
au capital de 152.700 Euros
Siège social :
1 rue du Docteur Chaussier
21000 DIJON
RCS Dijon 438 532 681

AVIS DE REALISATION
DE FUSION

Par décisions du 28/08/2024, l'associé unique de la société CABINET PATRIMOINE ET GESTION, société absorbante, a :

approuvé le projet de fusion-absorption avec la société PATRIMOINE & EXPERTISE, société absorbée, SASU au capital de 20.000 euros dont le siège est situé à Lyon (69002) - 11 rue du président Carnot, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 800 026 908, les apports effectués et leur évaluation, constaté la réalisation définitive de ladite fusion avec effet rétroactif fiscal et comptable au 1^{er} janvier 2024.

La société CABINET PATRIMOINE ET GESTION détenant, depuis le dépôt au greffe du projet de fusion, la totalité des actions de la société PATRIMOINE ET EXPERTISE, il n'y a pas lieu à augmentation de capital.
L'opération entraîne un mali technique de fusion s'élevant à 2.028.378 €.
La société PATRIMOINE & EXPERTISE a été dissoute de plein droit, sans liquidation, du seul fait de la réalisation définitive de la fusion le 28/08/2024.

Les actes et pièces relatives à cette opération de fusion sont déposés au RCS de Dijon.
L2404169

POURSUITE D'ACTIVITE

ECA
Nexia

HFR NEGOCE

SARL au capital de 95 000 €
Siège social :
6 route départementale 974
21700 PREMEAUX PRISSEY
521 956 037 RCS DIJON

Perte de plus de la moitié
du capital social

Par décision du 25/07/2024, l'Associée Unique, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis La Gérance
L2403741

ACTIGESTION

Société par actions simplifiée
au capital de 30 000 Euros
Siège social : Parc Valmy -
37 A Avenue Françoise Giroud
21000 DIJON
919 549 691 RCS Dijon

Par Assemblée Générale Extraordinaire du 27.06.2024, les associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de Commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis : La présidente.
L2404170

DISSOLUTION

DE SOCIETE

LE COLISEE

Société civile immobilière
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 45 avenue du Drapeau
21000 DIJON
R.C.S. Dijon n° 798 879 755

L'assemblée générale extraordinaire des sociétaires du 27 août 2024 a décidé la dissolution anticipée de la SCCV «LE COLISEE» à compter du 01/07/2024 et a nommé liquidateur, la SCIC BFC Promotion Habitat, 45 avenue du Drapeau à DIJON (21000), représentée à ce jour par Monsieur Thomas MICHAUD et lui donne tous pouvoirs pour accomplir les formalités de dissolution de ladite SCCV.
Pour avis : Le liquidateur.
L2404152

SCCV
GRANDVILLARS
CENTRE

Société civile immobilière
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 45 avenue du Drapeau
21000 DIJON
R.C.S. Dijon n° 881 012 165

L'assemblée générale extraordinaire des sociétaires du 27 août 2024 a décidé la dissolution anticipée de la SCCV «GRANDVILLARS CENTRE» à compter du 01/07/2024 et a nommé Liquidateur, la SCIC BFC Promotion Habitat, 45 avenue du Drapeau à DIJON (21000), représentée à ce jour par Monsieur Thomas MICHAUD et lui donne tous pouvoirs pour accomplir les formalités de dissolution de ladite SCCV.
Pour avis : Le liquidateur.
L2404154

SCI PRE THOMAS

Société civile immobilière
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 45 avenue du Drapeau
21000 DIJON
R.C.S. Dijon n° 507 385 052

L'assemblée générale extraordinaire des sociétaires du 27 août 2024 a décidé la dissolution anticipée de la SCCV «LE PRE THOMAS» à compter du 01.07.2024 et a nommé liquidateur, la SCIC BFC Promotion Habitat, 45 avenue du Drapeau à DIJON (21000), représentée à ce jour par Monsieur Thomas MICHAUD et lui donne tous pouvoirs pour accomplir les formalités de dissolution de ladite SCCV.
Pour avis : Le liquidateur.
L2404156

CLOTURE

DE LIQUIDATION

SARL E.B.F. 21

L'AGO du 12/07/2024 de la SARL «E.B.F. 21» en liquidation, capital : 60,98 €, siège : 5, rue des Jardins 21220 MOREY ST DENIS, 418 932 059 RCS DIJON, tenue au 5, rue des Jardins 21220 MOREY ST DENIS, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Florence THOMAS, demeurant 5, rue des Jardins - 21220 MOREY ST DENIS, de son mandat de liquidatrice, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite AGO. Dépôt des comptes de liquidation au GTC de DIJON, en annexe au RCS. Société radiée dudit registre.
L2403503

LE COLISEE

Société civile immobilière
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 45 avenue du Drapeau
21000 DIJON
R.C.S. Dijon n° 798 879 755

L'assemblée générale extraordinaire des associés du 27/08/2024, a décidé de procéder à la liquidation puis à la clôture des opérations de liquidation de la SCCV «LE COLISEE», sous contrôle du liquidateur, la SCIC BFC Promotion Habitat, dont le siège social est à DIJON (21000), 45 avenue du Drapeau, représentée par son directeur général, Monsieur Thomas MICHAUD.
Pour avis : Le liquidateur.
L2404153

SCCV
GRANDVILLARS
CENTRE

Société civile immobilière
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 45 avenue du Drapeau
21000 DIJON
R.C.S. Dijon n° 881 012 165

L'assemblée générale extraordinaire des associés du 27/08/2024, a décidé de procéder à la liquidation puis à la clôture des opérations de liquidation de la SCCV «GRANDVILLARS CENTRE», sous contrôle du Liquidateur, la SCIC BFC Promotion Habitat, dont le siège social est à DIJON (21000), 45 avenue du Drapeau, représentée par son directeur général, Monsieur Thomas MICHAUD.
Pour avis : Le liquidateur.
L2404155

SCI PRE THOMAS

Société civile immobilière
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 45 avenue du Drapeau
21000 DIJON
R.C.S. Dijon n° 507 385 052

L'assemblée générale extraordinaire des associés du 27/08/2024, a décidé de procéder à la liquidation puis à la clôture des opérations de liquidation de la SCCV «LE PRE THOMAS», sous contrôle du Liquidateur, la SCIC BFC Promotion Habitat, dont le siège social est à DIJON (21000), 45 avenue du Drapeau, représentée par son directeur général, Monsieur Thomas MICHAUD.
Pour avis : Le liquidateur.
L2404157

LE CRYSTAL 21

SARL au capital de 500 €
Siège social :
30 BOULEVARD DE L'UNIVERSITE
21000 DIJON
RCS de DIJON n°803 977 115

Avis de liquidation

L'assemblée générale ordinaire du 29/08/2024 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur CABINET TB AUDIT EXPERTISE CONSEIL de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/08/2024.
Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
L2404184

TRANSMISSION

UNIVERSELLE

DE PATRIMOINE

POLLUX

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle
au capital de 50.000 Euros
Siège social :
8 allée des Marronniers
21800 NEUILLY LES DIJON
837 991 835 R.C.S. Dijon

Avis de dissolution

Selon décision du 26/08/2024, la société SH2A, SARL au capital de 272.810 €, siège : 8 allée des Marronniers à NEUILLY LES DIJON (21800), immatriculée 793 752 957 R.C.S. DIJON, a, en sa qualité d'associé unique de la société POLLUX, décidé la dissolution anticipée sans liquidation de ladite société, entraînant la transmission universelle de son patrimoine, conformément à l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil.
Cette déclaration de dissolution sera déposée au greffe du tribunal de commerce de DIJON (21).
Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code civil et de l'article 8, alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société POLLUX peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis.
Ces oppositions doivent être présentées devant le greffe du tribunal de commerce de DIJON (21).
L2404107

CREANCES SALARIALES

4R SOLUTIONS
Restructuration - Réorganisation - Retournement - Refinancement
MANDATAIRE JUDICIAIRE

Avis de dépôt des relevés
de créances salariales

SARL PECHIODAT

Imprimerie, reprographie, 23 rue Devosge - 21000 DIJON, SIREN 331 169 672.

Par le présent avis, il est indiqué que les relevés de créances salariales ont été déposés au greffe du TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON le 23/08/2024. Cette publicité fait courir le délai de forclusion de 2 mois conformément à l'article L.625-1 du Code commerce.
Jean-Joachim BISSIEUX,
liquidateur, en date de ce jour.
L2404094

4R SOLUTIONS
Restructuration - Réorganisation - Retournement - Refinancement
MANDATAIRE JUDICIAIRE

Avis de dépôt des relevés
de créances salarialesDESIGN ATTITUDE 25
SARL

Commerce de meubles, 5 rue du Platane et Rue du Commerce - 21800 QUETIGNY, SIREN 490 221 447.

Par le présent avis, il est indiqué que les relevés de créances salariales ont été déposés au greffe du TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON le 22/08/2024. Cette publicité fait courir le délai de forclusion de 2 mois conformément à l'article L.625-1 du Code commerce.
Jean-Joachim BISSIEUX,
liquidateur, en date de ce jour.
L2404095

4R SOLUTIONS
Restructuration - Réorganisation - Retournement - Refinancement
MANDATAIRE JUDICIAIRE

Avis de dépôt des relevés
de créances salariales

MYRFRAMSHA SARL

Restaurant, bar, brasserie, vente à emporter, restauration rapide, sandwicherie, cours culinaires, 7 boulevard de la Trémouille - 21000 DIJON, SIREN 833 433 212.

Par le présent avis, il est indiqué que les relevés de créances salariales ont été déposés au greffe du TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON le 23/08/2024. Cette publicité fait courir le délai de forclusion de 2 mois conformément à l'article L.625-1 du Code commerce.
Jean-Joachim BISSIEUX,
liquidateur, en date de ce jour.
L2404096

4R SOLUTIONS
Restructuration - Réorganisation - Retournement - Refinancement
MANDATAIRE JUDICIAIRE

Avis de dépôt des relevés
de créances salarialesENTREPRISE VASSEUR
SARL

Terrassement démolition aménagement, 6 rue de la Chapelle des Gaillards - 21440 PELLERIE, SIREN 481 720 233.

Par le présent avis, il est indiqué que les relevés de créances salariales ont été déposés au greffe du TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON le 23/08/2024. Cette publicité fait courir le délai de forclusion de 2 mois conformément à l'article L.625-1 du Code commerce.
Jean-Joachim BISSIEUX,
liquidateur, en date de ce jour.
L2404097

DERNIER DELAI POUR DEPOSER
VOS ANNONCES LEGALESPOUR UNE PUBLICATION
LE LENDEMAIN
DEPOSER VOS ANNONCES
AVANT 16HEURES

03.80.68.25.55.
annoncelocale.jdp@legalnet.org

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or / Yonne

4R SOLUTIONS

Restructuration - Réorganisation - Retournement - Refinancement
MANDATAIRE JUDICIAIRE

Avis de dépôt des relevés de créances salariales

CRS SARL

Exploitation fonds de commerce de boulangerie pâtisserie, 40 rue de Longvic - 21000 DIJON, SIREN 823 670 088.

Par le présent avis, il est indiqué que les relevés de créances salariales ont été déposés au greffe du TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON le 22/08/2024.

Cette publicité fait courir le délai de forclusion de 2 mois conformément à l'article L.625-1 du Code de commerce.

Jean-Joachim BISSIEUX, liquidateur, en date de ce jour. L2404098

4R SOLUTIONS

Restructuration - Réorganisation - Retournement - Refinancement
MANDATAIRE JUDICIAIRE

Avis de dépôt des relevés de créances salariales

TRANS SEREIN SARL

Transports routiers, 11 route de Merceuil - 21210 LA MOTTE TERNANT, SIREN 494 541 204.

Par le présent avis, il est indiqué que les relevés de créances salariales ont été déposés au greffe du TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON le 22/08/2024.

Cette publicité fait courir le délai de forclusion de 2 mois conformément à l'article L.625-1 du Code de commerce.

Jean-Joachim BISSIEUX, liquidateur, en date de ce jour. L2404099

4R SOLUTIONS

Restructuration - Réorganisation - Retournement - Refinancement
MANDATAIRE JUDICIAIRE

Avis de dépôt des relevés de créances salariales

ROCHELOIS SERVICES SARL

sanitaire plomberie chauffage, Chenesault le Bas - 21530 LA ROCHE EN BRENIL, SIREN 524 864 014.

Par le présent avis, il est indiqué que les relevés de créances salariales ont été déposés au greffe du TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON le 22/08/2024.

Cette publicité fait courir le délai de forclusion de 2 mois conformément à l'article L.625-1 du Code de commerce.

Jean-Joachim BISSIEUX, liquidateur, en date de ce jour. L2404100

AVIS DIVERS



SCP
GUILARD - CONVERS - PÉRE
Notaires à DIJON, 7 bd de Broesses
Successors de Maître MARION

M^{me} Ginette LEFÈVRE

Envoi en possession

Par testament olographe du 04 décembre 2023, Madame Ginette Christiane Rose LEFÈVRE, née à PARIS 12^{ème} arrondissement, le 14 novembre 1945, demeurant à VERRÉY SOUS SALMAISE (21690), 17 rue de la Fontaine, célibataire, décédée à DIJON, le 10 juill 2024, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Sylvain CONVERS, suivant procès-verbal en date du 29 août 2024, dont une copie authentique a été déposée au greffe du tribunal judiciaire de DIJON, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Les oppositions seront reçues dans le délai d'un mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament, auprès de Me Sylvain CONVERS, Notaire à DIJON, 7 boulevard de Broesses, Notaire chargé du règlement de la succession.

Pour avis : Me CONVERS. L2404181

AVIS

ADMINISTRATIF

Communauté de communes du Montbardois

Avis d'enquête publique relative au projet de modification n° 6 du PLU de MONTBARD

Par arrêté du 17 juillet 2024, le président de la communauté de communes du Montbardois a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n° 6 du PLU de Montbard. Elle se déroulera du lundi 16 septembre 2024 à 9h00 au vendredi 18 octobre à 17h00.

Le projet a pour objet de préserver la diversité commerciale en centre-ville et porte sur l'identification de linéaires protégés pour réglementer le changement de destination des rez-de-chaussée des constructions repérées.

Par décision du 21 avril 2024, l'Autorité Environnementale n'a pas soumis ce projet à évaluation environnementale.

M. Guy BORNOT a été désigné commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Dijon.

Le dossier d'enquête pourra être consulté sur support papier et poste informatique pendant toute la durée de l'enquête à la mairie de Montbard (Place Jacques Garcia) aux heures habituelles d'ouverture de mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ; et de façon dématérialisée sur le site internet de la ville de Montbard (www.montbard.fr) et la communauté de Communes du Montbardois (<https://www.cc-montbardois.fr>).

Le public pourra adresser ses observations écrites durant toute la durée de l'enquête :

- Sur le registre ouvert à cet effet à la mairie de Montbard ;

- Par voie postale à la mairie de Montbard : «Monsieur le commissaire enquêteur - modification n° 6 du PLU de Montbard, Place Jacques Garcia - 21500 MONTBARD» ;

- Par voie dématérialisée : enquete-publique-PLU@montbard.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la Mairie de Montbard Salle Louis DEFER (Place Jacques Garcia - à droite de l'entrée de l'hôtel de ville) :

Lundi 16 septembre 2024 de 9h00 à 12h00 ;

Mercredi 9 octobre 2024 de 9h à 12h00 ;

Vendredi 18 octobre 2024 de 14h00 à 17h00.

Toutes informations sur le projet peuvent être demandées auprès de M. Nicolas ROUXEL, chargé de mission Petites Villes de Demain ou M^{me} Claire BILLOTTE, chargée de mission urbanisme, foncier et juridique à la ville de Montbard au 03.80.92.01.34 aux heures d'ouverture des bureaux.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées seront tenus à la disposition du public à la mairie de Montbard. Ils seront consultables sur le site internet de la ville de Montbard et de la communauté de communes du Montbardois pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication de tout ou partie du dossier d'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête. A l'issue de l'enquête, le projet de modification n° 6 du PLU de Montbard, éventuellement modifié, sera soumis au conseil communautaire de la communauté de communes du Montbardois pour approbation. L2403985

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. CERISIER Christophe décédé le 04/08/2021 a établi le projet de règlement du passif. Réf. 0218085772. L2404112

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. CERISIER Christophe décédé le 04/08/2021, a établi l'inventaire. Réf. 0218085772. L2404113

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. THENADEY Daniel décédé le 25/07/2021 a établi le projet de règlement du passif. Réf. 0218085466. L2404114

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} ADAM Alwine décédée le 24/11/2020 a établi le projet de règlement du passif. Réf. 0218085444. L2404115

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} GALLI Regina décédée le 06/03/2022 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218114061. L2404116

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} LEMKE Erika décédée le 07/05/2021 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218084284. L2404117

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. BILLAUD Francois décédé le 25/06/2022 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218094484. L2404118

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. GILLIOT Michel décédé le 15/11/2011 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218118583. L2404119

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. HUOT Jean décédé le 18/01/2019 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218117536. L2404120

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} RABAH Simone décédée le 13/06/2021 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218084255. L2404121

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. MOREAU Francois décédé le 04/06/2020 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218104724. L2404122

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. TAMIGNEAU Bernard décédé le 21/08/2022 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218104877. L2404123

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} BUSONT Denise décédée le 30/10/2020 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218118595. L2404124

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} MIGNEROT Jeanne décédée le 18/10/2022 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218107740. L2404125

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} CERUTTI Paulette décédée le 26/12/2021 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218107730. L2404126

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. DUCOURTIOUX Gilbert décédé le 10/02/2022 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218100582. L2404127

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. BOVE Louis décédé le 05/02/2022 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218112905. L2404128

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. KUNTZ Alain décédé le 29/12/2022 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218112506. L2404129

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. ALI ADAM Abdi décédé le 01/10/2022 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218100590. L2404130

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. SIMON Jean décédé le 21/10/2022 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218112510. L2404131

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} BACHEROT Marie décédée le 10/01/2021 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218112500. L2404132

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} GULINO Marie-France décédée le 20/08/2023 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218118594. L2404133

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. MARIN Jean-Paul décédé le 04/05/2022 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218100341. L2404134

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} ADAM Alwine décédée le 24/11/2020, a établi l'inventaire. Réf. 0218085444. L2404135

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. THENADEY Daniel décédé le 25/07/2021, a établi l'inventaire. Réf. 0218085466. L2404136

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} THARION Viviane décédée le 06/11/2020 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218107735. L2404137

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} HABERLI Regula décédée le 22/09/2023 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218118233. L2404138

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. DAMPIERRE Walter décédé le 24/02/2023 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218112910. L2404139

Yonne

CONSTITUTION

DE SOCIETE

SF CONSEIL et associés
Vos droits, votre avocat.

42 bd Gambetta - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

HB MOTOS

Avis de constitution

Suivant acte SSP en date à SAINT DENIS LES SENS (89100) du 21/08/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : HB MOTOS.

FORME : SARL.

CAPITAL : 10.000 €.

SIÈGE SOCIAL : 23 rue Lorraine, Lotissement Sainte Colombe - 89100 SAINT DENIS LES SENS.

OBJET : Le commerce au détail, la location et la réparation de motocycles, cycles et véhicules divers.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

GÉRANT : Monsieur Théo BENVENUE, demeurant 3 Chemin de Halage - 89100 ROSOY.

La société sera immatriculée au R.C.S. de SENS.

Pour avis. L2404079

SKILL MASTER

Aux termes d'un ASSP en date du 24/08/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SKILL MASTER.

OBJET SOCIAL : - Conseil pour les affaires ; - Toutes activités d'enseignements et de formation continue pour adultes ; - Formation en alternance par contrat de professionnalisation et d'apprentissage.

SIÈGE SOCIAL : 22 rue Saint-Jean - 89140 PONT SUR YONNE.

CAPITAL : 1.000 €.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. SENS.

PRÉSIDENT : Monsieur PEREZ RUBEN, demeurant 22 rue Saint-Jean - 89140 PONT SUR YONNE.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

PEREZ RUBEN.

L2404086

MODIFICATION

DE STATUTS

SF CONSEIL et associés
Vos droits, votre avocat.

42 bd Gambetta - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

HB MOTOS

société à responsabilité limitée au capital de 10.000 Euros

Siège social : Lotissement Sainte Colombe 23 rue Lorraine

89100 SAINT DENIS LES SENS R.C.S. Sens n° 932 233 729

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 27/08/2024, les associés ont décidé de nommer en qualité de nouveau co-gérant à compter du 27/08/2024, Monsieur Damien HUSSON, demeurant 25 Grande Rue - 51240 NUISEMENT SUR COOLE.

L'inscription modificative sera effectuée au R.C.S. de SENS.

Pour avis. L2404149

DISSOLUTION

DE SOCIETE

PASCALINE

SCI au capital de 1.000 Euros

Siège social : 6 rue Baudin 89000 AUXERRE

R.C.S. Auxerre 525 061 453

En date du 29/08/2024, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour, nommé M^{me} GODARD Isabelle, 6 rue Baudin - 89000 AUXERRE liquidatrice et fixé le siège de la liquidation au siège social. Mention sera faite au R.C.S. d'AUXERRE. L2404177

ANNONCES LEGALES

PENSEZ A PAYER PAR VIREMENT

OU PAR CARTE BANCAIRE

A DISTANCE EN TOUTE SECURITE

03.80.68.25.55.

Essai. Un concentré de l'esprit Mini en quatre mètres de long pour un modèle inédit, exclusivement électrique et assemblé en Chine. Un pari pour la marque anglaise.

Mini Aceman : crossover 100% électrique



Et une Mini de plus, une ! La marque anglo-germanique n'est pas frileuse lorsqu'il s'agit d'explorer de nouveaux segments de marché. Avec des succès mitigés à l'image des Paceman et dérivés qui n'ont pas rencontré leur public et ont vite disparu du catalogue. Idem pour l'originale Clubman qui ne devrait pas avoir de descendante en dépit d'une carrière commer-

ciale respectable. La récente Countryman, désormais basée sur la BMW X1, ayant changé de dimensions et de catégorie, une place se libérerait pour un crossover urbain au format plus réduit. Elle est désormais occupée par l'inédite Aceman qui avec ses 4,07m s'insère dans la gamme entre la Mini Cooper trois portes et la Countryman.

Oliver Heilmer, le directeur du design du constructeur, met en avant sa « person-

nalité rafraichissante et son propre langage stylistique ». Pas au point toutefois de risquer d'être confondu avec un modèle d'une autre marque. C'est une d'abord une Mini, aucun doute. Sa silhouette la situe du côté de la Countryman avec son parebrise vertical, un point commun à l'ensemble de la famille, ses rails de toit ou son pavillon semi flottant. Elle se distingue par le design de ses blocs optiques à LED personnalisables et celui

de ses passages de roues au dessin original.

À l'intérieur, l'Aceman fait aménagement commun avec les dernières nouveautés de la marque. À commencer par le grand écran central circulaire OLED de 24 cm de diamètre concentrant la totalité des informations de conduite, les commandes de la climatisation et le système d'info-divertissement. Le constructeur promet un fonctionnement intuitif, ce qui ne semble pas

partagé par la plupart des premiers utilisateurs. L'assistant vocal « Hey Mini » fait partie du voyage. Il permet de piloter de la voix les principales fonctions d'info-divertissement. Autre point commun des dernières générations Mini : le revêtement en tissu peu valorisant de la planche de bord travers lequel on perçoit des éclairages changeant de couleur, le nouveau gadget Mini. La marque semble faire une fixette sur les animations lumineuses sans qu'on en perçoive vraiment l'intérêt. Une volonté de « faire jeune », peut-être... Matériaux recyclés, sellerie en tissu ou en simili cuir : globalement, les nouvelles Mini régressent sur le plan qualitatif et l'Aceman ne fait pas exception. Comptenu de ses dimensions compactes, l'Aceman propose cinq places et un volume de coffre de 300l, ce qui apparaît plutôt satisfaisant.

PLAISIR DE CONDUITE AU COIN DE LA RUE

Principale caractéristique du SUV urbain anglais : son duo de motorisations exclusivement électriques. Point commun : des niveaux de puissance et des performances inspirant le respect. La version de base, l'Aceman E affiche 135 kW (184 ch) avec un couple de 290 Nm, un 0 à 100 km/h en 7,9 secondes assortie d'une vitesse maxi

de 160 km/h. Sa batterie d'une capacité de 42,5 kW lui assure une autonomie conventionnelle jusqu'à 310 km, ce qui n'a rien d'exceptionnel dans la catégorie. L'Aceman SE dispose de 160 kW (218 ch) assortie d'un couple de 330 Nm, gage d'accélération dignes d'une sportive : 0 à 100 km/h en 7,1 secondes pour une vitesse de pointe de 170 km/h. Le tout avec une batterie haute tension d'une capacité de 54,2 kW autorisant jusqu'à 406 km d'autonomie, un niveau conforme aux standards de la catégorie. Sur une borne de recharge rapide, on peut récupérer jusqu'à 80 % d'autonomie en moins d'une demi-heure.

Qui dit Mini, dit comportement vif et plaisant au volant, résumé d'une formule par le constructeur l'effet : « go-kart feeling » avec une promesse : « des sensations décuplées grâce aux motorisations électriques ».

Puissances élevées, direction directe et châssis avec un seuil de gravité abaissé : le plaisir devrait être au rendez-vous au coin de la rue. Assemblée en Chine, la gamme Aceman ne peut profiter du bonus écologique. La gamme qui s'articule autour de quatre niveaux de finition débute à 36.000€.

Dominique Marée



Essai. La marque chinoise renoue avec le glorieux passé du blason qu'elle arbore et célèbre son centenaire en dévoilant la version de série de son roadster 100 % électrique.

MG Cyberster : rendez-vous avec l'Histoire

En deux décennies, le « Festival of speed » qui se déroule chaque année dans le sublime cadre du château de Goodwood à trois tours de roues du circuit éponyme est devenu un événement automobile mondial où se donnent rendez-vous les stars les plus prestigieuses. Une sorte de garden party mécanique très britannique à laquelle participent non seulement les plus grands constructeurs qui y dévoilent leurs nouveautés, sortent de leurs réserves des stars du passé mais aussi des pilotes de course, actuels ou retraités. Difficile de rêver d'un plus bel écrin.

Après le concept du roadster Cyberster en 2023, MG a présenté une version définitive du cabriolet 100 % électrique chinois qui a été une des vedettes du parc du château de Charles Gordon-Lennox, le 11e duc de Richmond, qui a fait de la campagne du West Sussex un des lieux où se réunit la planète auto dans un univers à la fois sophistiqué et bucolique.

Pour MG qui célèbre le cen-

tenaire de sa naissance, le « Festival of speed » constitue une façon de revendiquer son caractère anglais même si la marque est la propriété du premier groupe automobile chinois depuis son rachat par SAIC Motor en 2006. A l'exception de son emblème, difficile de faire le lien entre les petites sportives créées jadis par Morris Garage et les SUV électriques et hybrides chinois actuels. A travers le roadster Cyberster, MG renoue avec son histoire tout en incarnant le futur du constructeur avec sa motorisation 100 % électrique. Par la même occasion, MG s'offre un brevet de légitimité et affirme sa volonté de se confronter avec ce qui se fait de mieux dans l'univers automobile.

Oeuvre du centre de style européen de la marque installé à Londres, la MG Cyberster se distingue par son design élaboré faisant subtilement la synthèse entre le passé et le présent. Élément distinctif majeur : ses portes s'ouvrant en élytre. Cela ne sert pas à grand chose d'un point de vue pratique mais il s'agit d'une prouesse à la fois

esthétique et technologique réservée à quelques rares « supercars »... Succès garanti auprès des badauds et des enfants à l'arrêt. Pour commander leur mouvement, un bouton sur la console centrale facilite les opérations.

JUSQU'À 510 CHEVAUX ÉLECTRIQUES

Long de 4,54 m, large de 1,92 m et haut de seulement 1,33 m, le roadster chinois respecte les codes du genre avec une silhouette ramassée, un long capot, des porte-à-faux avant et arrière réduits et une capote en toile à commande électrique. La modernité s'invite dans l'habitacle strictement deux places avec une instrumentation numérique, une multitude d'écrans aux fonctions diverses, des sièges enveloppants, des matériaux et habillages haut de gamme. Si l'ensemble suggère la qualité, on regrette l'abandon de la présentation autrement plus originale du concept avec sa planche de bord digitale incurvée et son volant à la mode « course ». 100 % électrique, le roadster MG est annoncé en



deux variantes. Le Cyberster propulsion disposera d'un bloc de 250 kW (340 ch) transmettant son couple de 475 Nm aux seules roues arrière. Le constructeur annonce une vitesse de pointe de 199 km/h, un 0 à 100 km/h effacé en 5,2 secondes et une autonomie jusqu'à 508 km. Plus « méchante », la version à transmission intégrale avec

un moteur électrique disposé sur chaque essieu joue dans une autre catégorie avec ses 375 kW (510 ch) et son couple de 725 Nm. Si sa vitesse maximale reste quasiment identique (201 km/h), ses accélérations la hissent dans un autre univers : 0 à 100 km/h en seulement 3,2 secondes avec une promesse d'autonomie de 450 km.

La MG Cyberster débarquera en Europe en fin d'année à des tarifs non encore définitivement fixés mais alourdis des nouvelles taxes d'importation en Europe frappant les voitures « made in China ». De quoi la rendre rare et d'autant plus désirable.

Dominique Marée

13 - 15 SEPTEMBRE 2024
CHAMPIONNAT DE FRANCE FFSA DES CIRCUITS
DIJON-PRENOIS

circuit
dp
dijon prenois®

FFSA
CHAMPIONNAT
DE FRANCE
CIRCUIT

Un été en France

Auvergne Rhône-Alpes, terres sportives

Si Auvergne Rhône-Alpes n'accueille que quelques épreuves des Jeux olympiques, elle n'en reste pas moins une terre privilégiée par les équipes pour s'entraîner dans des conditions optimales. Chaussons nos baskets pour partir à la découverte de ces destinations à l'esprit sportif, mais qui conviennent à toutes les envies. Notre sélection.



Équipé de toutes les infrastructures nécessaires, Le Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire) est un spot privilégié l'été par les sportifs de haut niveau pour des stages de préparation physique, et par les touristes qui peuvent profiter du plan d'eau. Lieu d'histoire, le village du Chambon-sur-Lignon est niché aux confins de la Haute-Loire, de l'Arèche et des Cévennes sur le plateau du Vivarais Lignon. Terre de Justes, le plateau entama une résistance civile, spirituelle et armée entre 1940 et 1944 en sauvant des centaines de Juifs des persécutions. Ce village de moyenne montagne accueille aussi depuis une vingtaine d'années, des équipes sportives de haut-niveau pour leurs stages de préparation aux compétitions qui les attendent. Il n'est pas rare d'y croiser les Verts de l'AS Saint-Etienne, le Lou rugby, l'équipe de France féminine de Volley ou encore le XV de France. Cette impulsion a été donnée par Guillaume Chazot, le directeur de l'hôtel Bel Horizon convaincu que la station possédait toutes les infrastructures pour devenir un lieu incontournable pour la préparation des équipes professionnelles. Ses forêts et ses sentiers pour la randonnée ou la pratique du VTT, son golf de 18 trous, son dojo, mais aussi son terrain de foot et ceux homologués de volley, de basket et de hand-ball, ses piscines et tennis...

À moins de deux kilomètres du village, la plage, site phare du tourisme local, accueille les estivants pour se rafraîchir, se baigner ou pique-niquer dans un cadre équipé de patageoire pour les petits, de jeux pour les plus grands, d'un terrain de volley et de terrains de pétanque. La retenue d'eau, d'environ 5.600 m², est alimentée par le Lignon, et sa fraîcheur quelque peu désarçonnante de prime abord, est un véritable bienfait quand les températures culminent. Il est possible de se restaurer sur place au snack. Un poste de secours mobile est également présent et la baignade est surveillée à l'intérieur d'une zone délimitée, du mercredi au dimanche de 11 h à 18 h, en juillet et août.

À deux pas du centre-bourg, le Bel'Ô s'est spécialisé dans l'accueil de sportifs de haut niveau, grâce à Guillaume Chazot, qui connaît bien le monde du sport et aime chouchouter les sportifs,



qu'il accueille dans son établissement depuis 1998. Néanmoins, l'hôtel-restaurant de 28 chambres (18 chambres + cinq chalets comprenant deux chambres indépendantes + deux chambres accessibles aux personnes à mobilité réduite) accueille tous les publics et dispose également d'un espace bien-être équipé d'un spa, sauna, hammam, douche balnéo, solarium et d'une piscine extérieure chauffée. En cuisine, on retrouve le chef Benoît Chervy dont les plats mettent à l'honneur les produits de la région mais aussi d'ailleurs.

Au lieu-dit Cheyne, le bar à vins, librairie, galerie L'Arbre vagabond croise les plaisirs. La cuisine est préparée à base de produits frais du marché et souvent bio. Côté vins, une centaine de références de vins nature et bio sont proposées. Créé en 2014 par Jean-François Manier, cofondateur de Cheyne éditeur, et son fils Simon, cuisinier, L'Arbre vagabond prend place dans l'ancien atelier de typographie de la maison d'édition. Si les activités d'édition ont déménagé à Devesset, à quelques kilomètres, le festival des Lectures sous l'arbre se déroule toujours autour de L'Arbre vagabond. La prochaine édition aura lieu du 18 au 24 août 2024.

SPORT ET RELAXATION

Divonne-les-Bains, charmante station thermale située dans l'Ain, à la frontière franco-suisse, séduit par son cadre naturel enchanteur. Nichée entre le Jura et le lac Léman, la ville offre une vue imprenable sur les Alpes. Son lac paisible, ses parcs verdoyants et son architecture Belle Époque confèrent à Divonne une atmosphère élégante et relaxante. En 2024, la commune s'est préparée à accueillir «Terre de Jeux», un événement sportif et

festif en amont des Jeux olympiques de Paris. La ville a été un lieu de rencontre pour les athlètes et le public, proposant des activités sportives et des animations pour tous les âges. 17 pays d'Océanie, dont l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les Fidji, avec 45 athlètes, ont choisi Divonne pour s'entraîner dans des disciplines comme le canoë-kayak sprint, le para-canoë, le triathlon ou encore la nage en eau libre. Avant eux, plusieurs clubs de football de Ligue 1, l'équipe de France de basket ou encore celle d'épée dame avaient choisi la ville pour ses bonnes conditions d'accueil.

Le lac de Divonne, mis en eau en 1964, est un lieu prisé tant pour la détente que pour les activités sportives. Entouré de sentiers pittoresques de 3,34 km, il invite à la promenade et à la contemplation. Le lac de Divonne a accueilli des athlètes venus du monde entier. Les visiteurs peuvent toujours profiter des nombreuses activités touristiques du site : pédalos, plages aménagées et restaurants au bord de l'eau. Le lac devient ainsi un véritable carrefour entre sport de haut niveau et découvertes touristiques.

Le parcours VTT du Mont Mussy est une aventure inoubliable pour les amoureux de la nature. À travers des sentiers boisés et des paysages pittoresques, ce parcours offre une expérience enrichissante. Une fois au sommet, plusieurs activités sont possibles, comme admirer la vue panoramique exceptionnelle sur le Jura, les Alpes et le lac Léman, idéale pour la photographie. Des aires de pique-nique permettent de prendre son repas en plein air tout en profitant du cadre naturel, propice à la détente. Les plus aventureux peuvent explorer les sentiers secondaires. Enfin, observer la faune locale est une activité apaisante et passionnante.

Et quoi de mieux que goûter aux spécialités de Divonne-les-Bains pour s'en remettre. Choisir la tarte à la papette en l'accompagnant d'une gorgée de cuvées insolentes est une bonne option. Spécialité du pays de Gex voisin, qui se trouve facilement dans les trois boulangeries de Divonne-les-bains, la «papette» est composée d'un fond de tarte de pâte briochée, rempli d'une crème pâtissière cuite au four. Pas très «régime» mais ultra-gourmande, elle se marie à merveille avec les cuvées insolentes de Karin. Cette œnologue choisit ses cépages qu'elle vinifie pour faire de nouveaux vins certifiés (vendanges à la main, pressage du raisin à l'aide d'un pressoir manuel).

LE CŒUR SPORTIF DE VOIRON

Situé sur le domaine de la Brunerie, à Voiron, le Tremplin sport formation (TSF) est installé dans les anciens locaux restaurés du Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive (Creps). Il accueille dans un environnement particulièrement adapté, des athlètes de différents sports qui souhaitent se préparer pour des compétitions. Entièrement tourné vers le sport et la performance sportive, le domaine de la Brunerie compte aussi une pépinière d'entreprises spécialisées dans le sport, la santé et le bien-être. Si le site est particulièrement agréable (on y compte un bassin, des châteaux...), il est surtout apprécié pour ses équipements. En plus d'une grande piste d'athlétisme, le domaine héberge un grand gymnase, quatre terrains de basket 3x3, la plus longue piste de BMX du monde et un complexe d'entraînement pour l'escalade pour trois disciplines. Utilisé régulièrement par les différentes équipes de France dans le cadre de stages de préparation aux

compétitions internationales, il était le lieu de préparation de l'équipe de France féminine au mois de juin dernier. Une des volontés de la Ville de Voiron quand elle a repris le site de la Brunerie, partiellement occupé par TSF, était que le site soit ouvert, et que les voironnais puissent se l'approprier. Si les sites d'entraînement ne sont pas accessibles, le parc est ouvert à la promenade, mais pas seulement. Nombreux sont les sportifs amateurs locaux qui viennent courir dans les chemins boisés du parc. D'ailleurs, trois boucles sont balisées pour s'entraîner selon son niveau.

Le Pavlab, parc aventure outdoor est situé dans un domaine historique et forestier remarquable de 18 hectares ouvert au public de mi-mars à novembre. Il propose des activités ludiques dès trois ans, et jusqu'aux adultes. À commencer par des parcours d'accrobranches pour progresser en toute sécurité sur des parcours qui comptent parmi les plus hauts de la région, au sommet d'arbres tricentenaires rares et majestueux. Un des parcours offre même une tyrolienne d'un kilomètre. Au sol, le Pavlab propose trois jeux d'exploration en équipe pour piquer la curiosité et le sens de l'aventure des participants, ainsi qu'un parcours de chasse au trésor, dont le niveau est adaptable selon l'âge des participants, toujours des trois ans, mais aussi avec des parcours ados et adultes.

PAR STÉPHANIE VÉRON,
CHARLES MARCHAL ET CAROLINE THERMOZ-LIAUDY (TOUT LYON).
POUR RESOHEBDOÉCO, ASSOCIATION
REGROUPANT 27 TITRES DE PRESSE HEBDOMADAIRE ÉCONOMIQUE
RÉGIONALES EN FRANCE.
reso-hebdo-eco.com

Pierre Quinonero. Sportif de haut niveau dans une première vie, le Belfortain a dû repenser son avenir. Après avoir contribué à artificialiser les sols, avec Purple Alternative il cherche désormais à les rendre plus perméables tout en agissant pour le recyclage du plastique.

Repenti du bitume



« **I** l fallait choisir entre les études et la compétition à haut niveau », débute Pierre Quinonero, qui se voyait sillonner les plus grands circuits de moto du monde. Entre 1997 et 1999, ce Belfortain rejoint l'équipe de France d'enduro à Fontainebleau. En 2000, à 23 ans, il participe à son premier Paris - Dakar à moto et renouvelle l'expérience en 2001 et 2002. Cette aventure sportive le marquera à double titre. D'abord, parce qu'un grave accident survenu sur sa dernière édition mettra un coup d'arrêt à sa carrière sportive bien qu'il retrouve la ligne du départ de la célèbre course en 2005. Ensuite, parce qu'il ramène avec lui des images de pauvreté et de pollution. « Pour mon deuxième Dakar, j'avais fondé une association et trouvé des financeurs pour emmener près de 100.000 francs de l'époque en médicaments. Quand on nous parle de pays pauvres et de tiers-monde ici, c'est une chose. C'en est une autre de voir la réalité. J'ai été touché par l'Afrique avec ses déchets partout », se souvient-il alors qu'à 47 ans, ses tempes grisent doucement. Dès 2002, il commence une carrière professionnelle grâce à l'un de ses sponsors, l'enseigne de lavage automobile Elephant Bleu. Les responsables font confiance à son caractère entreprenant et lui confient peu à peu le développement de l'enseigne. Il accomplira ensuite cette mission pour le maraîcher Grand Frais pour lequel il sera à l'origine d'une dizaine de magasins avant de travailler pour un promoteur Lillois. « Pendant près de 12 ans j'ai lancé des programmes immobiliers multi-enseignes dans des zones commerciales. » Sillonnant tout l'Est du pays dans le cadre professionnel, Pierre Quinonero n'a pourtant jamais vraiment quitté son Belfort natal.



Avec Purple Alternative, Pierre Quinonero veut valoriser des plastiques voués à l'incinération ou à l'enfouissement, tout en contribuant à la désimperméabilisation des sols. Crédit : Purple Alternative.

DE L'ARTIFICIALISATION À LA DÉSIMPERMÉABILISATION

La crise du Covid donne un coup d'arrêt aux projets de développement immobilier des enseignes et signe par-là même le licenciement de Pierre Quinonero. Rencontré dans une salle de sport, son ami Sébastien Molas, ingénieur en voirie réseau divers, est lui aussi débarqué de son entreprise. « Il avait l'idée d'une dalle de revêtement qui fasse de la rétention d'eau et moi je voulais utiliser les déchets plastiques pour en faire quelque chose. » En fin d'année 2020, ils fondent Purple Alternative dont il devient directeur général. « On a commencé un peu en dilettantes puis on a

passé trois mois au sein de l'incubateur alsacien Semia et on a développé notre idée. » Après deux ans et demi de R&D, le résultat se traduit par des dalles de

« Pendant 20 ans, j'ai artificialisé les sols. Je me repens pour les rendre plus perméables. »

revêtement perméables capables de faire de la rétention surfacique pour éviter les inondations. Les éléments sont conçus à partir de déchets plastiques multi-composants, peu valorisés jusqu'à présent. « Pendant 20 ans, j'ai

artificialisé les sols. Je me repens pour les rendre plus perméables », sourit Pierre Quinonero derrière ses lunettes avant de reprendre : « On recycle les gourdes de vélo aussi bien que les lunettes de toilette. Le plus compliqué ce sont les têtes des bouteilles de vin qui associent aluminium et plastique. » Pourtant après 800 essais autour de mélanges divers et variés, la start-up a trouvé sa recette, intégrant l'ensemble des déchets plastiques à l'exception du PVC.

VOIR PLUS LOIN QUE LE BOUT DE SON NEZ

Les deux associés collaborent avec le Sytevom, le Syndicat de transfert, d'élimination et de valorisation des déchets

Ménagers de Haute-Saône, et installent une benne de tri spécifique pour les plastiques rigides au sein de la déchetterie de Luxeuil-les-Bains. En complément, ils investissent près de 200.000 € dans une première ligne de production chargée de déchiqueter et broyer ces déchets pour les transformer en paillettes. « Avec cette ligne, nous valorisons 200 tonnes de déchets plastiques par an. » Une seconde ligne soutenue par un investissement de 1 M€ verra le jour en septembre prochain avec l'ambition de traiter 1.000 tonnes de déchets annuels tandis que d'autres centres de tri pourraient rejoindre l'aventure. « Nous avons essayé les plâtres pour améliorer le process et nous passons en phase industrielle. »

1977
25 septembre, naissance à Belfort.

1997 à 1999
Fait partie de l'équipe de France d'enduro.

2000
Premier Paris-Dakar en moto. Il y a participera également les deux éditions suivantes.

2005
Abandonne la compétition en moto.

2020
Fondé Purple Alternative.

Les investissements de Purple Alternative se traduisent aussi par un projet d'usine pour plus de 4 M€. « Nous cherchons un bâtiment plus grand, 2.000 à 2.500 m² contre 600 m² actuellement pour le site d'Héricourt, dans les environs de Belfort mais nous ne trouvons pas », regrette Pierre Quinonero qui souhaite passer d'une vingtaine à une centaine de salariés d'ici à cinq ans. Avec ce nouvel outil, le directeur général espère miniaturiser le process avec l'ambition de produire les dalles au pied des déchets partout dans le monde. « Nous faisons une écologie de bon sens. Nous brûlons ces déchets par facilité alors qu'il y a des choses à faire avec. Il ne faut pas non plus limiter notre regard à la France mais observer le marché mondial du plastique », insiste ce père de famille, soucieux de l'avenir de ses filles. Les dalles de Purple Alternative ont déjà été utilisées sur des parkings, des revêtements de route à vitesse limitée à 30 km/h, en voirie pour la circulation piétonne ou encore pour des accès pompiers... « Notre objectif est de monter à 3.000 tonnes de déchets pour réaliser 150.000 m² de dalles par an »

Déjà labellisée Solar Impulse en Suisse, l'entreprise à mission vise désormais le label B-Corp. Alors que la France incinère trois millions de tonnes de déchets plastiques, le chef d'entreprise se montre une fois de plus pragmatique : « Nous n'avons pas la meilleure solution mais c'est une solution parmi d'autres pour transformer nos plastiques en matière première. » Pour aller plus loin, la startup mène actuellement une levée de fonds qu'elle devrait clôturer en septembre.

NADÈGE HUBERT



Retrouvez tous nos portraits sur journal-du-palais.fr

